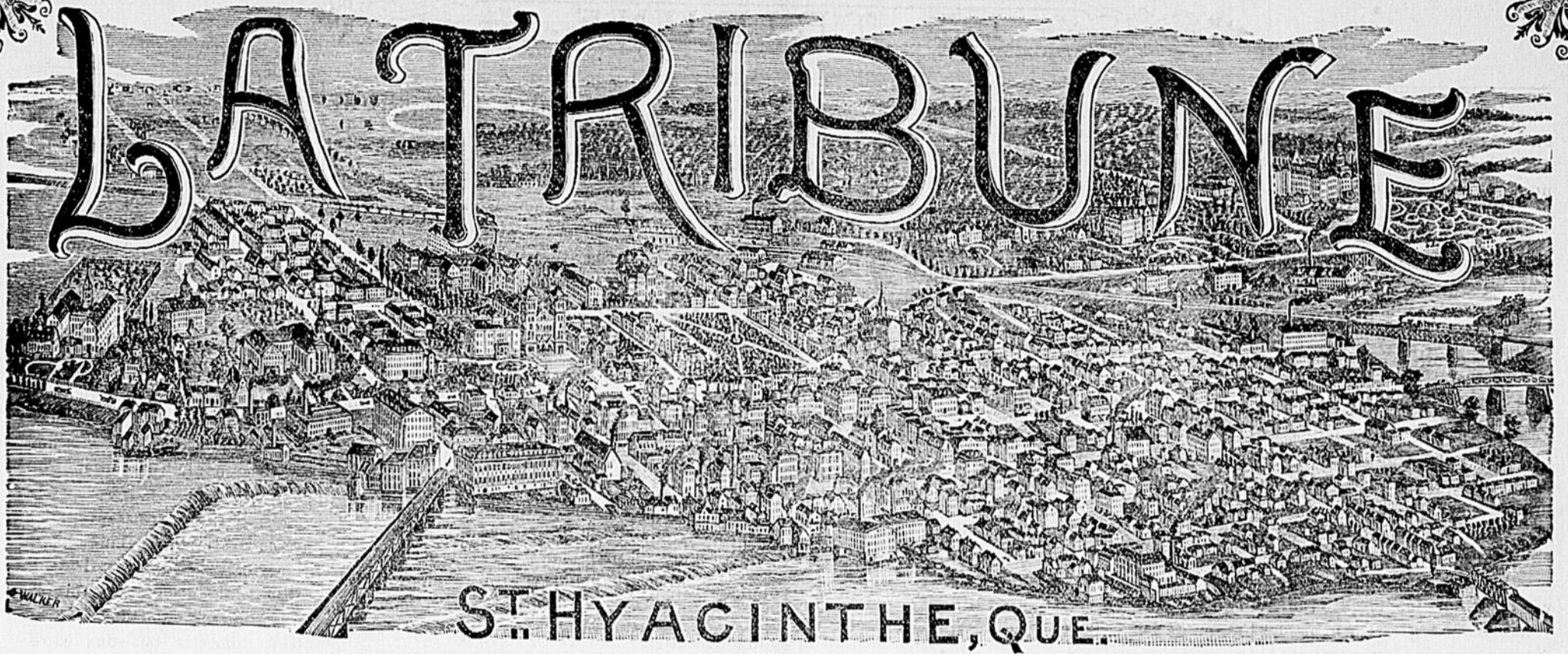


LA TRIBUNE



ST. HYACINTHE, QUE.

Vol. 8.

Vendredi 15 Novembre 1895.

No 30

FEUILLETON

LA VEUVE —DE— MIGUEL.

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX GOUTTES DE
SANGXIII—DÉSÉPOIR DE MARCUS
(Suite)

Pendant que Lopez vivait cette journée d'agonie, Marcus à qui nous laisserons ce nom plus familier à nos lecteurs, Marcus restait chez lui, comme foudroyé par l'éroulement de tous ses rêves de bonheur et d'avenir, en proie au plus amer désespoir qui peut atteindre la jeunesse du cœur.

Les révélations de sa mère, une fois sa mère partie, lui revenaient une à une et lui paraissaient plus atroces, au fur et à mesure qu'il les envisageait mieux.

Ainsi, durant deux années, il avait vécu dans l'intimité de cet homme qui avait été le bourreau de Miguel, le bourreau de Juanita, le bourreau de Dolorès.

Il avait serré, plus d'une fois, cette main toute couverte de sang!

Il avait senti, pour l'homme qu'il eût dû haïr de toutes les forces de son âme, des mouvements de sympathie, presque d'affection.

Et cet homme était le père d'Anita!

Anita l'aimait-il encore?

Combien il eût voulu se figurer que cet amour était fini, parti à jamais! Comment pouvait-il penser à elle? Qu'elle fût la fille de Lopez, cela rendait cet amour maudit; mais cela ne faisait pas qu'Anita fût coupable ou responsable d'événements accomplis avant sa naissance.

Alors ces mots lui revenaient à l'esprit, ces mots de Dolorès:

—« On ne renie pas sa race! »

Et il évoquait la scène qu'il avait eue avec la jeune fille, s'efforçant d'arriver à la mesurer! Mais, hélas! le cœur ressent et ne raisonne pas. Et Marcus n'arrivait qu'à se torturer, qu'à augmenter sa douleur et sa folie d'amour.

Qu'allait-il devenir? Quitter

Paris, fuir la France et l'Europe suivre Dolorès en Amérique. Oui cela était nécessaire. Il ne pouvait rester si près de celle qu'il avait aimée éperdument, il ne pouvait abandonner cette mère qui avait tant souffert et dont il était le seul espoir et la seule consolation!

La journée s'écoula ainsi, dans des alternatives d'abattement absolu et de prostration complète, pendant lesquelles il croyait qu'il avait cessé de souffrir et qu'il était résigné, et des retours de douleur aiguë qui lui prouvaient qu'il n'était point guéri et qu'il ne se résignerait jamais.

La nuit qui suivit, il ne pût dormir, ou du moins, il la passa dans cette espèce de sommeil éveillé, qui n'est pas le repos, et pendant lequel les choses tristes de la vie nous apparaissent sous leur aspect le plus sombre. Puis, le jour revint, et la lassitude, finalement, le plongea dans une lourde torpeur sans rêve, qui est le meilleur, le seul soulagement des malheureux.

Il s'était jeté tout habillé sur son lit. Tout à coup, il lui sembla entendre un coup de sonnette. Il se réveilla en sursaut. Le soleil était déjà haut sur l'horizon, il était midi. Un instant, il écouta, n'étant pas sûr de n'avoir pas rêvé qu'on sonnait. Mais un second coup l'avertit qu'il ne s'était pas trompé.

—C'est ma mère qui vient me chercher, pensa-t-il.

Et il eût un frisson, à l'idée qu'il faudrait partir, ajouter à toutes les séparations dressées entre lui et Anita, la séparation de la distance matérielle. Cependant, il alla ouvrir, sans se rappeler que Dolorès ayant une clef de sa chambre, ce n'était sans doute pas elle qui sonnait ainsi.

A peine eut-il ouvert, qu'il poussa un cri et recula, éperdu, de deux pas. Anita était devant lui! La jeune fille entra précipitamment. Elle était aussi pâle elle avait les traits aussi bouleversés que Marcus lui-même.

—Anita! balbutia-t-il.

—Oui, moi, monsieur Marcus.

Et comme il restait devant elle, la regardant presque comme un fou, elle ajouta:

—Je comprends votre étonnement, mais je suis brisée de fatigue, et je vous demande la permission de m'asseoir avant de vous expliquer ma présence.

Anita tremblait sur ses jambes

et paraissait prête à se trouver mal. Il y avait quelque chose de si doux et de si plaintif dans la voix de la jeune fille, tant de candeur dans son regard que Marcus, oubliant tout, à sa vue, s'élança vers elle et, la soutenant, la conduisit à un petit canapé, où elle ne fût pas parvenue sans secours, et tomba à ses pieds.

—Vous, Anita! vous, chez moi! répétait-il.

—Je sais bien, fit-elle avec effort, que cela n'est pas convenable, mais avant de vous dire un adieu éternel, j'ai voulu vous parler.

—Un adieu éternel!

Il avait tout oublié en la voyant.

—Oui, c'est vrai, ajouta-t-il avec murmure, se rappelant alors ce qu'elle lui avait dit dans la voiture. Je sais vos raisons!

Il se releva:

—Je ne suis pas assez riche!

Marcus, résolu à faire, puisqu'il ne pouvait plus l'aimer sans crime, était blessé qu'elle lui parlât d'adieu, et parut accepter de n'être pas à elle.

—Ce n'est pas cela, répondit-elle naïvement.

—C'est cependant ce que vous m'avez dit!

—Ce que je vous ai dit, dit-elle doucement, sans paraître y attacher grande importance. Je ne me le rappelle pas, ou vous m'avez mal comprise! Mais vous ne savez donc rien? Et moi, j'ai tant de choses à vous dire, et si cruelles, que je ne sais par où commencer! Tant de choses... reprit-elle. Hélas! non, elles se réduisent toutes à une seule!

Ses beaux yeux se voilèrent.

—Nous ne pouvons plus nous aimer, Marcus!

—Oui, je le sais! répéta le jeune homme.

—Et si je suis accourue, si me voilà près de vous, vous disant ces tristes choses quand j'aurais dû, d'abord, retourner chez ma mère pour la rassurer sur mon absence, c'est qu'une jeune fille, un ange, plutôt, est venue me délivrer, et alors conduite par elle, j'ai pu m'échapper, et, subissant sa volonté, je suis venue ajouter Anita, se laissant aller à ses larmes d'enfant.

Il n'en fallait pas tant pour que Marcus ne se souvint plus, lui aussi, que de son amour.

Il n'en fallait pas tant pour

que cette douce voix, prononçant les paroles qui le ramenaient au passé lumineux, allasent réveiller dans le cœur du jeune homme, la passion que même les paroles d'Anna n'avaient pu en arracher.

—Anita! s'écria-t-il, ma chère Anita, ne pleurez pas ainsi je vous en conjure! Ne m'ôtez pas le peu de courage dont j'ai besoin et qui dépasse déjà la mesure de mes forces. Mais... je ne comprends pas bien ce que vous me dites. On croirait que vous étiez prisonnière. On croirait que vous ne sortez pas de chez vos parents. De quelle jeune fille voulez-vous parler, qui vous aurait conseillée de venir ici?

Anita releva doucement la tête et répondit:

—De Juanita.

—Juanita!

—Votre sœur, oui.

—Ma sœur. Vous la connaissez?

—Sans doute, bien que vous ne m'eussiez jamais parlé de son existence. Je la quitte à l'instant.

—Où l'avez-vous donc vue?

—Chez votre mère, Marcus.

—Ma mère! répéta-t-il.

—Mais alors?

—Je la connais aussi!

—Ma mère, et elle vous a parlé?

—Elle m'a parlé.

—Elle m'a déclaré que notre amour était un amour maudit, que jamais, jamais elle consentirait à ce que je devinsse votre femme. Je l'ai priée, suppliée, je me suis jetée à genoux. Elle a été impitoyable, et, pourtant, elle a l'air bonne, et je sens que je l'aurais aimée de tout mon cœur!

—Ma mère! ma mère! répétait toujours Marcus éperdu. Et vous m'avez dit pourquoi, je ne pouvais être votre mari, pourquoi vous ne pouviez être ma femme?

—Non, Marcus, mais vous devez le savoir, vous, elle a dû vous parler aussi, car vous venez de me dire tout à l'heure, qu'en effet, nous ne devons plus nous aimer, et cette parole dans votre bouche était bien cruelle, ajouta-t-elle, avec une candeur si touchante que Marcus en fut transpercé.

—Je le sais, répliqua-t-il faiblement.

—Alors, apprenez-moi le motif de cette condamnation qui nous frappe tous les deux.

—C'est, commença-t-il, parce que...

Mais il s'arrêta brusquement. Allait-il raconter à cette adorable jeune fille, les crimes de son père?

Allait-il lui faire connaître l'abominable tragédie, dont ce père qu'elle devait aimer et respecter, avait été l'auteur.

C'était impossible.

Qu'elle l'apprit par d'autres, puisse fatalement, à un instant quelconque, elle connaîtrait la vérité.

Cette vérité, lui Marcus, il n'aurait jamais la cruauté de la lui dévoiler.

—Vous vous taisez, fit-elle étonnée et inquiète.

—Ah! ne m'interrogez pas, Anita, je vous en conjure.

Je serais un monstre si je vous répondais!

—Il faut donc que ce soit bien terrible! balbutia-t-elle avec une sorte d'effroi.

—Oui, bien terrible! murmura-t-il en portant les mains à son front avec un geste de désespoir. Et vous ne le saurez que trop tôt! Mais comment se fait-il que vous ayez vu ma chère mère? reprit-il.

—J'ai passé quatre jours chez elle.

—Chez elle!

—Prisonnière! Et c'est votre sœur, la charmante et bonne Juanita, qui est entrée dans ma chambre il y a une heure, après avoir écarté ceux qui veillaient sur moi; c'est Juanita qui m'a délivrée, je vous le répète, et donné le moyen de fuir, en me recommandant de me rendre d'abord auprès de vous. Ah! elle vous aime bien, allez Marcus, et elle a grande pitié de nous!

Marcus écoutait Anita avec une expression de si profonde stupeur, que la jeune fille lui dit:

Qu'avez-vous donc?

—Ne me comprenez-vous pas?

—Je vous entends, mais je ne vous comprends pas, non. Êtes-vous bien sûre de ce que vous me dites?

—Oh! oui. Ne me croyez-vous pas?

—Anita, reprit-il, vous oubliez que je vous ai vue avant-hier.

—Moi?

—Vous!

—Vous vous trompez, Marcus. Rappelez vos souvenirs depuis l'entretien que nous avons eu

ensemble dans le jardin, le jour où vous avez diné à la maison avant la grande soirée, nous ne nous sommes pas revus.

—Pas revus!

—Le lendemain, vous vous êtes présenté à l'hôtel, mon père était absent.

—C'est cela même.

—Et vous n'avez pas été reçu.

—Sans doute.

—Mais le lendemain, je dinai également chez vos parents et j'étais à côté de vous à table.

Anita le regarda à son tour avec une expression d'étonnement absolu.

—Ce soir-là, je n'étais plus chez nous! dit-elle.

—Vous n'étiez plus chez vous! Rappelez vos souvenirs, vous m'avez glissé un papier entre les mains en servant le café, et une heure après, vous veniez me rejoindre dans la voiture où je vous attendais selon votre ordre.

(A continuer.)

LETTRÉ PASTORALE

—DES—

Pères du premier Concile Provincial de Montréal sur la presse

(Suite)

Chose remarquable, parmi ces mêmes écrivains qui font de la presse un instrument de démoralisation et de décadence, il n'en est pas un seul qui ne soit, en même temps, un ennemi acharné du catholicisme et qui, en outrageant la vertu, n'outrage aussi, chaque jour, tout ce que nous vénérons et nous aimons. " Pourquoi cette double et implacable haine? Pourquoi unir dans une même répulsion, honorer des mêmes attaques et des mêmes outrages l'Eglise catholique, les vérités éternelles du bon sens et la morale enseignée par la nature elle-même? Pourquoi? Ah! ils savent bien que l'Eglise est la gardienne incorruptible de la morale et de la raison, la maîtresse incomparable de la vertu. Ils le savent bien, un instinct secret les en avertit, et l'histoire de dix-neuf siècles le leur affirme comme l'histoire de leur propre vie: ces flots de boue qu'ils poussent sans cesse, par toutes les pages de leurs livres et par toutes les colonnes de leurs journaux, sur les âmes et sur les peuples, trouveront éternellement devant eux comme une invincible barrière, les enseignements, l'autorité et les vertus de l'Eglise catholique. C'est notre honneur, c'est notre gloire, c'est aussi une lumineuse et irrésistible démonstration "

Il n'y a pas de presse plus active, plus entreprenante, plus souple et plus artificieuse que celle qui se fait ainsi l'organe des ennemis de l'Eglise. Son but, c'est de rendre la religion odieuse au peuple. Elle lui représente nos dogmes, comme un obstacle au développement de la raison et au progrès de la science. Elle suscite des préventions et suscite des préjugés contre les dépositaires de l'autorité ecclésiastique, afin d'arriver par là à détruire cette autorité elle-même. Elle se plaît à exagérer et à mettre en relief ce qu'il y a d'imparfait dans l'homme, afin d'effacer ou du moins de voiler ce que Dieu a déposé en lui de divin.

Cette presse sans conscience

se pique pourtant, avec une audace révoltante, de protéger les "droits" et "l'honneur" de l'humanité; elle s'érige en défenseur du peuple et des classes ouvrières, arme sourdement le travailleur contre le patron, le prolétaire contre le capitaliste et le propriétaire, travaille à persuader aux masses que les grèves sont un moyen légitime et sûr d'obtenir des gages plus élevés, et que les révolutions mènent à la richesse, aux honneurs et à la propriété. Peu lui importe si, en trompant ainsi le peuple, elle le perd; ce qu'elle veut, c'est l'émancipation des consciences, c'est la licence sans frein, c'est le renversement de l'autorité par la destruction du règne de Dieu dans les âmes et au sein des sociétés.

Vous le comprenez, Nos Très Chers Frères, quand la presse en est arrivée à ce point de dégradation, c'est un ennemi public qu'il faut combattre, un poison qu'il faut s'appliquer à détruire. En effet, pour être lente parfois, l'action de la presse impie est toujours fatale. Son influence, si légère qu'elle soit au début, finit par entamer les caractères les mieux trempés. Elle affaiblit graduellement, dans les masses, les convictions sincères, les rend indifférentes à ce qui est étranger au bien-être matériel et aux jouissances de la vie présente. Ebranlé dans ses croyances religieuses et dans son respect pour l'autorité, le peuple se déprave et se corrompt.

Voyez ce qui se passe dans presque tous les pays: rongées, minées, épuisées par les principes les plus dissolvants, déjà les classes ouvrières s'agitent; audacieusement trompées par des meneurs hypocrites et des prophètes de mensonge, elles réclament des libertés sans limites, des droits qu'elles ne possèdent pas, des privilèges inadmissibles " Dans les familles — dit Notre " Saint Père le Pape Léon XIII " s'est considérablement amoindri le respect aimant qui forme " l'harmonie domestique; l'autorité paternelle est trop souvent méconnue et par les enfants et par les parents; les " désaccords éclatent fréquemment, les divorces ne sont pas " rares. Dans les villes, on voit " se multiplier, chaque jour, des " discordes civiles, des haines " envenimées, parmi les diverses " classes de la population, le déchaînement des générations " nouvelles qui, grandies sous " le souffle d'une liberté mal entendue, ne respectent plus rien " ni en haut, ni en bas, pendant " que se multiplient aussi les " excitations au vice, les délits " précoces, les scandales publics "

Telles sont, Nos Très Chers Frères, les conséquences désastreuses qu'entraîne nécessairement après elle une presse qui, après avoir avili le prêtre, méconnu les droits de l'Eglise, entravé les libertés les plus saintes en vient à blasphémer Jésus-Christ et même à nier Dieu. Quelle n'est donc pas la responsabilité des parents, des patrons, des chefs d'usines et des chefs d'Etat s'ils l'encouragent, la soutiennent et contribuent à sa diffusion ou du moins ne s'y opposent pas, dans la mesure de leurs forces!

III

LES DROITS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT A L'EGARD DE LA PRESSE

Ce serait une erreur de croire que la presse ne relève que des lois intimes et secrètes de la conscience, et qu'elle peut manquer à ses devoirs sans que les pouvoirs, chargés des sociétés, aient le droit de l'en punir. Admettre une telle liberté, serait enlever toute garantie à la paix des familles et compromettre la sécurité publique elle-même.

" La liberté de penser et de publier ses pensées — dit Leon XIII — soustraite à toute règle, n'est pas de soi un bien dont la société ait à se féliciter, mais c'est plutôt la source et l'origine de beaucoup de maux. Accorder à chacun la liberté de penser et d'écrire, et rien ne sera épargné, pas même ces vérités premières, ces grands principes naturels, que l'on doit considérer comme un noble patrimoine commun à l'humanité. Ainsi la vérité est peu à peu envahie par les ténèbres, et l'on voit, ce qui arrive souvent, s'établir avec facilité la domination des erreurs les plus perniciosuses et les plus diverses. Tout ce que la licence y gagne, la liberté y perd; car on verra toujours la liberté grandir et se raffermir à mesure que la licence sentira davantage le frein.

Il est donc certain que l'Etat peut et doit prohiber la publication d'ouvrages hostiles aux principes et aux conclusions de la loi naturelle. Il a même l'obligation de s'opposer, par des mesures préventives, à l'impression et à la propagation d'écrits notoirement mauvais. A raison de circonstances particulières, et pour éviter un plus grand mal, il lui est permis, il est vrai, d'user d'une certaine tolérance exigée par la prudence, mais il doit jamais accorder à la presse une liberté absolue, également funeste au bien des âmes et à celui de la société.

" Les écarts d'un esprit licencieux qui, pour la multitude ignorante, deviennent facilement une véritable oppression — dit encore notre grand Pontife — doivent justement être punis par l'autorité des lois non moins que les attentats de la violence commis contre les faibles " " C'est pourquoi, l'Etat s'écarter des règles et des prescriptions de la nature, s'il favorise à ce point la licence des opinions et des actions coupables, que l'on puisse impunément détourner les esprits de la vérité et les âmes de la vertu. "

Le paganisme lui-même, Nos Très Chers Frères, avait compris l'obligation, pour l'Etat, de s'opposer à la licence des écrivains sans respect pour les choses divines et cherchant à troubler le peuple dans ses croyances religieuses.

Diogène Laërce rapporte que, sur l'ordre des magistrats d'Athènes, les écrits du philosophe Protagoras furent brûlés sur la place publique, parce qu'ils attaquaient la divinité.

Valère-Maxime et Tite-Live nous apprennent qu'à Rome, le sénat condamna plusieurs fois des ouvrages qui blessaient l'honneur des dieux et détournaient le peuple de leur culte.

Le jurisconsulte Ulpien dit qu'une loi spéciale défendait de

partager entre les héritiers les livres irréligieux trouvés dans une succession et ordonnait aux juges de les détruire comme étant un poison pour les masses.

Dans les siècles chrétiens et sous les gouvernements catholiques, le droit de répression, à l'égard de la presse, fut exercé avec une sévérité incomprise à notre époque, sévérité cependant nécessaire au maintien de l'ordre et à la conservation des bonnes mœurs.

Au reste, aujourd'hui encore, ceux-là mêmes qui proclament le plus haut la liberté illimitée de la presse, ne sont-ils pas les premiers à la combattre et à l'enchaîner du moment qu'ils voient, en elle un obstacle au but qu'ils poursuivent? Ils lui permettent, au nom de cette liberté, d'insulter la religion et l'Eglise, d'outrager la morale, et cependant, par une inconséquence flagrante, ils l'arrêtent, la punissent quelquefois, pour s'être vigoureusement opposée à leurs scandales, à leurs desseins iniques et à leurs mesures oppressives.

Si tels sont les droits et les devoirs de l'Etat à l'égard de la presse, combien, à plus forte raison, l'Eglise de Jésus-Christ a-t-elle l'autorité nécessaire pour condamner les livres, les revues et les journaux qu'elle juge dangereux et nuisibles pour les âmes confiées à sa vigilance et à sa sollicitude!

" Quant aux mauvais livres — écrivait le cardinal Pecci, archevêque de Pérouse — comme elle (l'Eglise) a reçu de Dieu la mission d'éloigner le peuple chrétien des pâturages empoisonnés de l'erreur, et de conserver intact le dépôt des vérités du salut et des trésors célestes, elle en interdit sagement la lecture, et, par les peines dont elle menace les chrétiens inconsidérés, elle les empêche de toucher à des ouvrages qui porteraient atteinte à la pureté de leur âme. Et voyez en cela, Nos Très Chers Frères, comme son affection vous est utile, comme sa prévoyance vous préserve et vous sauve au sein du déluge de tant d'écrits licencieux! Par conséquent, il est injuste et téméraire le langage de ceux qui lui contestent le droit de surveiller toute publication et d'interdire celle qu'elle trouve perniciosuses, qui calomnient ses intentions, en la présentant comme favorisant l'ignorance, comme l'ennemie du progrès et des vraies lumières; elle est digne de blâme, la conduite de ceux qui éludent et méprisent ses défenses et ses censures en s'arrogeant le droit d'imprimer, de vendre, de lire, de garder, de recommander, de répandre les écrits qu'elle réprovoque et battent en brèche les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les bases et la constitution de la société catholique, en même temps que l'ordre lui-même et la sécurité publique! Qui fait un crime au médecin d'interdire à une malade une nourriture agréable qu'il juge nuisible à sa santé? au père, de réprimander et de corriger un fils inconsidéré et désobéissant qui s'expose à tomber dans un abîme? Qui fait un crime au législateur, de mettre un frein à la vente des matières vénéneuses, des armes séditionnaires, des

produits homicides et même des écrits subversifs, afin de protéger la santé publique, la vie des citoyens et l'ordre social? "

A toutes les époques de son histoire, Nos Très Chers Frères, l'Eglise catholique a exercé le droit divin qu'elle possède de défendre à ses enfants la lecture de toute ouvrage contraire à la foi, aux mœurs, ou à la discipline. Au XVIIe siècle, elle a même institué une congrégation spéciale, celle de l'Index, avec la mission de signaler aux fidèles les mauvais livres et de s'opposer, par les censures, aux ravages toujours croissants de la presse irréligieuse. Dans chaque diocèse, l'évêque, de droit divin, est juge des motifs suffisants pour condamner même les écrits qui ne tombent pas sous les règles spéciales de l'Index.

(A continuer)

MOISE RAYMOND

Chapelier et Manchonnier,
No. 169 Rue Cascades
Place du Marché
ST-HYACINTHE.

—
SPÉCIALITÉ DES PELLETERIES.

Manteaux, Casques, Manchons et tous les articles en pelleteries faits sur commande.

Réparations des pelleteries et préparations spéciales pour éloigner et détruire les mites.

MEROERIES.

Choix et assortiment complet dans les dernières nouveautés et les meilleurs goûts.

M. Raymond a 20 ans d'expérience dans ces articles. Il a travaillé dans les maisons les plus importantes de Montréal.

N. B. — Les personnes qui ont à faire réparer des fourrures, devront les confier le plus tôt possible à M. Raymond.

Ne manquez pas de faire une visite au magasin de M. Raymond pour vos pelleteries et fourrures pour l'hiver qui nous arrive.

A VENDRE

Trois maisons en briques, dont 2 à deux étages, avec sous-bassement et toit mansard, agréablement situées sur la rue Girouard, entre les rues Concorde et Ste Marie, et une autre occupée par M. Mosely, vis à vis le Couvent de la Présentation, faisant parti de la succession de feu Joseph Barbeau.

Ces maisons sont pourvues de systèmes de chauffage, bains et closets, des plus perfectionnés.

Pour être vendues d'un seul lot ou séparément, aux désirs des acquéreurs.

Pour plus amples informations s'adresser à

CLEOPHAS PAGNUELO.

7 mai-3-11.

POUR LE PLUS BEAU CHOIX de

Chemises, Col, Collets,

Foulards, Mouchoirs,

Gants, Corps et Caleçons, Etc., Etc.,

Pour hommes et jeunes gens, ALLEZ CHEZ

ALBERT DEMERS,

344 RUE ST-JACQUES,

(entre la gare Bonaventure et la rue McGill).

MONTREAL,

Piano

A vendre à sacrifice, un magnifique piano, (71) presque neuf, s'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

La Consommation guérie

UNE DAME DE L'ILE DU PRINCE-
EDOUARD RAMENÉE A LA SANTÉ

Atteinte d'une toux saccadée, perte d'appétit et sensation générale de lassitude. Les Pilules Roses lui rendirent la santé après que les médecins eurent échoué.

Du Charlottetown Patriot :

Quand de nombreux fois avons nous lu des cures merveilleuses opérées par les Pilules Roses du Dr Williams, mais généralment les témoignages de ces guérissons provenaient d'auis provinces. Cette fois, néanmoins, la nouvelle nous vient de chez nous directement et le témoignage est celui d'une mère chrétienne grandement respectée. Mme Sarah Strickland, demeurant actuellement dans les faubourgs de Charlottetown est mariée depuis nombre d'années, est mère d'une nombreuse famille et quoique ne possédant pas une robuste constitution avait joui, jusqu'à il y a un an, d'une assez bonne santé. Vers ce temps-là elle commença à se sentir aller en déclinant, son sang s'appauvrit et elle commença à éprouver mentalement et physiquement une sensation générale de lassitude.

Ses amis et ses parents envisagèrent d'un œil alarmé le développement de la maladie et quand une toux, d'abord passagère, puis plus tard constante, spécialement les nuits, se déclara, les médecins furent mandés et tout ce que les soins affectionnés et la science médicale purent faire fut essayé pour sauver la tendre épouse et mère dont



Plaisantant leur mère sur son appétit les jours paraissent comptés. Son appétit avait presque complètement disparu. Elle mangeait sans goût et Mme Strickland ne pouvait vaquer aux travaux les plus légers de son ménage. Elle maigrit tant et devint si faible qu'il fallait lui faire prendre un stimulant pour lui faire avaler la nourriture la plus délicate. Pendant cette période sombre et quand la mère songeait à regret à l'époque prochaine où il lui faudrait quitter les siens, une amie lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Quoique complètement découragée et presque dégoûtée des remèdes elle céda aux instances de l'amie plutôt par amitié que par espérance.

Après avoir pris des pilules pendant quelque temps, un rayon d'espoir, un désir de se rétablir s'empara d'elle et le traitement fut suivi de bonne volonté. Ce n'était pas une fausse sensation mais un véritable effort de la nature pour survivre et avant que plusieurs boîtes eussent été prises, les enfants commencèrent à plaisanter leur mère sur son appétit, sur sa toux disparue et sur la peur qu'elle leur avait inspirée.

L'emploi des Pilules Roses fut continué encore quelque temps et maintenant la démarche élastique, l'excellente santé, vous feraient croire que vous avez affaire à une toute autre femme et non à celle qui a été tirée des griffes de la mort. Elle n'a jamais été en aussi bonne santé et de si bonne humeur et peu importe ce que les autres disent, elle croit fermement que les Pilules Roses lui ont sauvé la vie et ramené à la santé et à la force disparues.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont la guérison infaillible de tous les maux résultant de la pauvreté du sang, de l'ébranlement des nerfs et quand on en fait un essai judicieux elles ne manquent jamais de produire l'effet ci-haut, tel que relaté.

En vente par tous les commerçants ou envoyées par la maille franco à 50 cts la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50 en s'adressant à la Dr Williams Medecine Co., Brockville, Ont., ou Schenectady, N Y. Voyez à ce que la marque de commerce enregistrée soit sur tous les paquets.

Inventions nouvelles

La liste suivante de brevets d'invention accordés récemment à des inventeurs canadiens, a été préparée spécialement pour LA TRIBUNE, par MM. Marion et Laberge, Ingénieurs et Solliciteurs de brevets, No 185 rue St Jacques, Montréal.

49734—Joseph Léopold Coyle, Caisse de comptoir.

49741—Daniel D. Wilson, appareil médical.

49757—E. Anne Hegler, vaisseau et caisse pour préserver les fruits.

49794—Frédéric Crawford, bardeaux métalliques.

49798—Alphonse Ouellette, machine pour hacher du tabac.

49806—John Butcher, appareil à décharger le foin et mettre en meule.

La Czarine. — Une dépêche de Londres contredit les rumeurs alarmantes sur la santé de cette souveraine qui s'attend à devenir mère de jour en jour. On se prépare dans les Eglises Russe à chanter un *Te Deum* solennel au reçu de l'heureuse nouvelle.

Chevalier éconduit.—L'Empereur d'Allemagne a demandé à prendre part aux fêtes du 25^e anniversaire de la prise de Rome, mais on lui a poliment fait comprendre que c'était une fête de famille, que le peuple Italien pourrait être froissé dans son amour-propre si un souverain étranger en y prenant part voulait s'en attribuer quelque mérite. Mais la vraie raison d'Humbert en refusant poliment la visite de son royal frère, qu'il redoute et ne voudrait pas froisser, c'est que Guillaume professe pour la reine d'Italie, une admiration exaltée, compliqué d'un sentiment presque tendre, le charme irrésistible de cette pieuse souveraine explique la séduction respectueuse exercée sur la nature impressionnable et primesautière du jeune empereur qui à la façon des anciens chevaliers ne demande qu'un regard de la dame de ses pensées. Ses empressements l'ont trahi.

ECOLE-ORGUE

ON DEMANDE.—Une institutrice pour enseigner le français et l'anglais au village de Ste Cécile de Milton et capable de jouer l'orgue de la Paroisse. S'adresser au Secrétaire des Commissaires d'Ecoles à Ste Cécile de Milton.

22-10-95 a. c.

Faites Vous Des Beignets de cette façon ?

Verser en la tamisant 1 pinte de farine, 1 cuiller à sel de sel, 1 cuiller à sel de muscade moulu ou de cannelle, 2 cuillers à soupe de poudre à boulangier. Mélanger. Battre deux œufs; ajouter une tasse de sucre, 1 tasse de lait, 2 cuillers à thé de Cottole fondue. Verser cela dans la farine en brassant, roulez et coupez en beignets. Ayez une casserolle pleine aux trois quarts de Cottole, chauffée à point et faites y frire vos beignets pendant 3 minutes.

Pour frire, il faut que la Cottole soit chaude, mais ne la faites pas chauffer jusqu'à ce qu'elle fume, car elle brûlerait. Pour essayer, laissez y tomber une seule goutte d'eau, si elle est chaude, l'eau ressautera en pétillant. La véritable porte la Marque de Fabrique "Cottole" et une tête de boeuf dans une couronne de fleurs de cotonnier sur chaqueseau.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS

DE LONDON, Ont.



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tout autre nutritif

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

NEUF MEDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.



PRIX SPECIAUX AU GROS.

ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE

TÉLÉPHONEZ AU No 136

J. B. St. PIERRE,

EPICIER.

PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS.

256 RUE CASCADE,

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 228, 234, 236, 242, et 244 Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULÉE, ETC., ETC.

EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE, ETC., ETC

MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livr ETC., ETC

Au plus Bas Prix.

D^ePARTEMENT DE GROS Nos. 27, 29, & 33 DETAIL 35, 43, RUE CASCADE

Agent pour la célèbre Farine forte à Boulanger.

The Lake of the Woods Milling Co, Kewatin.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P. 160. Téléphone, 118.

JOSEPH BRODEUR

LIVRES OFFERTS.

- 3 Martyr de l'amour
- 5 Le remords d'un faussaire
- 6 Rêves dorés
- 7 Drama de l'hôtel Woronzoff
- 8 Les fiançailles de Lorette
- 9 Le sacrifice d'un fils
- 10 Le coureur de dot
- 12 Roman d'une jeune fille pauvre
- 13 Le roman d'un crime
- 14 Trahison vaincue par l'amour
- 15 La vengeance du fiancé
- 17 Les deux Jeannes
- 18 Misérable faussaire
- 19 Le martyr d'une mère
- 20 La charmeuse

COUPON DE PRIME.

Aux lecteurs de "La Tribune".

Détachez ce coupon et remettez-le avec 9cts, en timbres-postes, pour chaque volume désiré ou 25cts pour 3 volumes au choix, au bureau de ce journal, et vous recevrez les numéros demandés franco par la poste dans les huit jours qui suivront votre envoi. Ecrivez votre nom et adresse très lisiblement, et désignez les ouvrages désirés par numéro seulement.

Nom

Adresse

Ouvrages désirés Nos

Cartes d'Affaires.

FONTAINE, ST-JACQUES & FONTAINE
AVOCATS
Rue Girouard
Porte voisine de la Banque Jacques
ST-HYACINTHE

BLANCHET & BEAUREGARU
AVOCATS
Rue Girouard—No.
ST-HYACINTHE.

LUSSIER & GENDRON
AVOCATS
Rue St Denis—No. 11
ST-HYACINTHE.

BLANCHARD & BOISSEAU
NOTAIRES
No. 18 Rue St Denis
ST-HYACINTHE

C. E. GAGNON
AVOCAT
Rue St Denis.—No. 5
ST-HYACINTHE.

J. C. DESAUTELS,
NOTAIRE
No. 9 Rue St Denis
ST-HYACINTHE.

L. N. TRUDEAU,
DENTISTE,
Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés a.t.
Dents extraites sans douleur par un nouveau procédé.

J. FOURNIER
Huissier Cour Supérieure,
Pour les Districts de St-Hyacinthe
et Bedford.

Magenta (L'Ange-Gardien) Que
i. a. c.

Docteur Henri St-Germain
—MEDECIN-CHIRURGIEN—

Ayant suivi sous le Dr Chrétien Zaugg, de Montréal, des cours spéciaux sur les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Je donnerai une attention toute particulière aux affections de ces organes.

41-94-12.

Paquette et Godbout

MENUISIERS-ENTREPRENEURS
Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe
Manufacturiers de
Portes, Chassis, Jalousies et moulures de toutes sortes.
Découpage et tournage exécuté promptement
ntérieurs d'ég classe — à 1.25.00
lôges, etc.

LEONIDAS PICARD

Menuisier Entrepreneur.
INFORME le public qu'il a ouvert une BOUTIQUE de
—MENUISERIE—
RUE BOURDAGES
ST HYACINTHE

Près du chemin de fer du Grand Tronc, où il est prêt à entreprendre toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, ainsi que

Portes, Chassis, Jalousies, etc.

Cet établissement est muni d'un séchoir et monté d'outils perfectionnés.

Un planeur et embouveteur est attaché à l'établissement
Tout ouvrage fait sous le plus court délai, à des prix modérés.

LEONIDAS PICARD

Bouilloire et Engin

Une BOULLOIRE en acier (7 forces) presque neuve, en parfait ordre; aussi un ENGIN de 4 forces.
A vendre chez

H. N. BERNIER,
St Hyacinthe

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement: (payable d'avance.)

Un an.....\$1.00

6 mois..... 50

ANNONCES

1re Insertion.....la ligne 15c
Insertion subs..... " 7c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 15 Nov. 1895

ENFANTS PAUVRES

Tout le monde se rappelle la belle œuvre qui spontanément a répandu la joie et le bonheur chez les enfants pauvres de notre ville, l'an dernier, et les nombreuses étrennes qui ont été distribuées à plus de 300 de ces enfants.

Tous ceux qui ont contribué, en quelque manière que ce soit, à cette œuvre, ont senti leur cœur s'attendrir à la vue des nombreux déshérités qui purent recevoir, comme leurs frères plus favorisés, en ce jour de réjouissances générales, des Etrennes du Nouvel An, qui tout en étant plus humbles n'en furent pas moins bien appréciées.

Nous croyons le temps arrivé pour l'organisation de semblable œuvre, cette année, les besoins seront peut-être plus pressants à cause de la crise qui sévit actuellement, et qui menace de se faire sentir pendant quelques mois encore.

Nous espérons qu'il suffira de cette suggestion pour que la Presse locale et les personnes charitables qui ont si généreusement donné leur concours à cette œuvre par le passé, s'empresent de mettre la main à la besogne et en assurer le succès.

Pour notre part, nous donnons l'assurance que nous remplirons la part de besogne qui nous sera demandée avec bonne volonté et tout autant de dévouement et de désintéressement que l'an dernier.

En avant donc, l'œuvre des Etrennes aux Enfants Pauvres, le 1er janvier 1896.

LA SITUATION

De L'Electeur :

Le Citizen a l'air de ne pas aimer que nous demandions la cessation de nos discordes fratricides et l'union des canadiens-français.

Et il lance cette apostrophe interrogative: "What dangers threaten the French Canadian people?" "Quels dangers menacent donc le peuple canadien-français?"

Lisez bien, messieurs du Citizen. Vous allez voir que nous avons bonne mémoire et vous voudrez bien aussi exercer la vôtre.

Le 25 novembre 1885, on écrivait dans le Mail:

"Comme anglais, nous croyons que la conquête devra être faite de nouveau; et les habitants du Bas Canada peuvent être convaincus qu'il n'y aura pas, cette fois, de traité de 1763."

Le St Thomas Journal, l'un des principaux organes conservateurs de l'Ouest, écrivait le 2 décembre 1893:

"Y a-t-il un seul sujet britannique, ayant sa tête à lui, qui ne comprenne qu'il faut à tout prix faire disparaître l'élément français de la nation? Ceux qui parlent de la loyauté des Canadiens français sont d'une ignorance crasse ou de fielles blagueurs."

Dans le même journal encore, du 8 mars 1894, on écrivait:

"Les droits des protestants du Canada doivent être maintenus, pacifiquement si possible, par la force, si c'est nécessaire. Il ne peut y avoir de paix véritable et durable tant que les écoles séparées n'auront pas été abolies, tant que l'usage exclusif de la langue anglaise dans le parlement n'aura pas été décrété."

On dit que M. Dalton McCarthy appuierait la combinaison Chapleau-Meredith.

M. Haggart s'oppose fortement à l'entrée de M. Chapleau dans le cabinet. Il fait aussi combattre ce projet sur son organe, le Mail.

Les amis de M. Chapleau disent qu'il n'acceptera pas de portefeuille à moins qu'il ne soit certain d'arriver à la charge de premier ministre.

La combinaison Caron, Chapleau, Pelletier, que prépare M. Bowell à Ottawa n'est pas du goût de tout le monde, même des conservateurs.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'entrefilet suivant que nous détachons du *Monteur* de Lévis, l'organe de M. Angers et du sénateur Landry:

"Qu'on n'aille pas croire à Ottawa que la combinaison projetée nous satisfera et aura pour effet de rallier les forces conservatrices. Loin de là, elle accentuera davantage la scission qui s'est faite dans le parti et qui est l'œuvre exclusive de M. Caron. Ce dernier pourra en donner des nouvelles à Ottawa après les élections générales, s'il y retourne."

TERRENEUVE

Les dépêches de St Jean Terreneuve nous apprennent qu'au moment de l'arrivée du gouverneur Murray à son poste, vers la fin de ce mois, le Premier Ministre Whiteway visitera le Canada. On ne dit pas le sujet de sa visite, mais il est reconnu que cette colonie ne peut pas maintenir son existence coloniale bien longtemps, et que sans doute il désire ré-ouvrir les négociations relatives à la rentrée de cette colonie dans le giron de la Confédération Canadienne.

La guerre en Europe

De nouveau, la presse européenne évoque le terrible spectre de la guerre. Elle donne cours aux bruits les plus alarmants.

Tantôt c'est la question arménienne, tantôt ce sont les menaces de la Russie au Japon, tantôt les intrigues de cette dernière puissance, en Chine, aussi bien que les querelles de l'Angleterre en Afrique, en Amérique, qui fournissent la matière aux sombres pronostics des grands journaux de la France,

de l'Allemagne, de l'Angleterre et des autres pays

Shanghai 9 — Les soldats chinois se sont mutinés à Kin-Kiang. Les habitants de la ville sont frappés de panique et dans un état très critique. Les rebelles sont au nombre de 60,000 et ont entièrement maîtrisé les forces impériales. Plusieurs grands villages ont été pillés et les champs sont semés de corps morts de femmes, d'hommes et d'enfants.

Une dépêche de Shanghai annonce que des lettres reçues de missionnaires anglais dans le Nord-Ouest de la Chine confirment le rapport allant à dire que les habitants de cette partie de la Chine qui se sont révoltés dernièrement étaient presque tous pourvus de fusils russes. Le chef de ces rebelles Dugans a envoyé un ultimatum au gouvernement impérial annonçant son intention d'avancer sur Pékin à moins qu'il ne reçoive une réponse favorable.

Une dépêche de Vienne adressée au *Daily News* annonce que, si les désordres continuent en Arménie, les Russes sont déterminés à envahir le pays, dans quelques jours, sans attendre la sanction des autres puissances; mais que néanmoins la Russie compte provoquer la réunion d'une conférence internationale soit à Constantinople, soit à Londres ou à Berlin, pour fixer la durée de son occupation et délimiter la région dans laquelle ses troupes devront rester cantonnées.

Les événements politiques, pourtant très importants, sont éclipsés par les événements financiers, qui prennent les proportions d'une catastrophe. La Bourse à Paris ressemblait le 9 à un champ de bataille après la défaite. Passé deux heures, on n'entendait plus les cris habituels: tout était morne. Le public entourait les gros banquiers pour essayer de mesurer d'après l'expression de leurs figures l'étendue du désastre. Le fait est que si la crise continue, personne ne peut prévoir ce qui arrivera. Un grand nombre de grandes maisons sautent, mais un plus grand nombre encore de petits spéculateurs sont ruinés. Toutes les classes de la société ont été prises par la folie des mines d'or.

On cite: la doyenne des actrices du Théâtre-Français qui est ruinée, un ex-roi obligé de faire payer quatre millions de différences par un banquier juif de ses amis, un spéculateur de Smyrne qui était maître de la bourse depuis cinq ans, qui perd vingt-cinq millions, un chef de maison universellement connu perd quinze millions. On prétend que son frère aîné est tellement furieux qu'il refuse de le secourir à la bourse en faisant des reports à la fin du mois, ce qui, à la vérité, amènerait un désastre plus grand encore.

Lundi matin, le ministre des finances a fait appeler M. Verneuil, syndic des agents de change, et le baron Alphonse de Rothschild, pour prendre leur avis sur la situation. Ceux-ci ont dit que la cause de la crise réside dans le fait que trop de gens ont vendu des valeurs ottomanes-françaises pour acheter des valeurs des mines et n'ont pas trouvé la contre-partie lors-

qu'ils ont voulu revendre ensuite ces valeurs. De là le krach actuel.

Cependant, la politique est mêlée aussi à la crise actuelle, quoique d'une façon indirecte, car la lutte n'est pas tant entre les radicaux et les modérés qu'entre le ministère occulte formé par des financiers qui tiennent une partie de la presse et du parlement, ce qui rend la situation intéressante pour ceux qui connaissent les dessous.

Le ministère Ribot, condamné dès le printemps, avait été sauvé par Kiel, mais il s'est volontairement laissé battre quand il a vu que l'affaire des chemins de fer du Sud allait amener de nouveaux scandales parlementaires. Il avait déjà été obligé de poursuivre l'affaire du Panama et de faire ce qu'il a appelé en souvenir de 93: "La première charrette"; il n'a pas voulu faire la seconde.

M. Bourgeois a pris le pouvoir qu'il n'ambitionnait pas. Il avait voulu d'abord constituer un ministère moins radical, mais un syndicat bien connu a empêché tous les modérés d'entrer dans la combinaison. C'est alors qu'il composa un ministère radical avec un programme honnête de nettoyage. Il aura à lutter contre tous ceux qui ont peur.

Nous lisons dans *Les Nouvelles* la boutade suivante:

"L'hon. P. E. Leblanc, l'orateur de la chambre législative a tous les bonheurs, y compris celui de s'appeler Leblanc. En effet, maintenant que grâce à un de nos jeunes peintres, il est certain de transmettre à la postérité son portrait d'orateur, rien ne l'empêche d'aspirer à la place de receveur des douanes; il lui suffira de se faire annoncer à sir McKenzie Bowell sous le nom sympathique de P. E. White, pour se faire agréer du premier coup. Ce moyen qui n'est couvert par aucun brevet, permettra au Premier ministre de nommer un bon Canadien, sans déplaire aux Anglais, à un siège de sénateur, puisque les apparences se trouveront sauvées."

M. Henri Simard, député de Charlevoix au parlement fédéral, est mort à sa résidence de la Malbaie. Il était né dans cette localité en 1836 et avait été pendant quinze ans inspecteur des poids et mesures.

Il fut candidat aux honneurs parlementaires en 1891 et réussit à vaincre son adversaire M. F. X. Cimon par 307 voix.

M. Simard était un conservateur et sa mort porte à six le nombre des sièges vacants aux Communes du Canada.

Ce sont ceux des comtés de Jacques-Cartier Montréal-Centre et Charlevoix, dans la province de Québec; Huron-Ouest, Cardwell et Ontario-Nord, dans l'Ontario.

Et il y a Missisquoi à l'horizon.

Pour la Patrie — Le Gouvernement de la Province de Québec a acheté 500 copies du Roman de M. Tardivel. Le gouvernement ne pouvait mieux faire que d'encourager l'œuvre remarquable de notre confrère. Nous félicitons et le gouvernement et notre confrère.

Législature Provinciale

Québec, 6.

Presque tous les députés étaient à leur siège cette après-midi et la galerie était joliment remplie.

La besogne de routine a été bien vite épuisée.

Quelques bills d'une importance relativement secondaire ont subi une première lecture.

M. Taillon dit à M. Déchéne que l'hon. Géléon Onimet a pris sa retraite le 1er mai 1895, avec une pension de \$3,340 à même le fonds de pensions, et ce, en vertu des lois du pays.

Au nom du gouvernement, l'hon. Taillon propose et il est

Résolu, Que les dispositions de la loi relative aux taxes sur les corporations commerciales, contenues dans les articles 1143 à 1153 des Statuts réformés, soient modifiées de manière à s'appliquer à chacune des compagnies suivantes, qu'elles soient ou non constituées en corporation:

Toute banque y faisant des affaires de banque;

Toute compagnie d'assurance y acceptant des risques et y faisant des affaires d'assurance;

Toute compagnie de prêt y faisant des prêts;

Toute compagnie de navigation y exploitant une ligne régulière de paquebots, de bateaux à vapeur ou autres navires;

Toute compagnie de télégraphe y exploitant une ligne ou partie d'une ligne télégraphique;

Toute compagnie de téléphone y exploitant une ligne de téléphone;

Toute compagnie de chemin de fer urbain ou de tramway y exploitant une ligne de chemin de fer urbain ou de tramway;

Toute compagnie de chemin de fer y exploitant un chemin de fer ou une partie d'un chemin de fer.

A six heures, l'hon. M. Taillon se lève pour donner les explications ministérielles attendues depuis si longtemps par tous les députés. Les ministres sont au complet. L'hon. M. Morris esquisse un sourire, tandis que l'ex-trésorier Hall est tout oreilles.

M. Taillon donne lecture de ses explications. C'est un document qui couvre à peu près deux colonnes de journal et qui retrace une foule de faits connus. Après avoir rappelé la démission de M. Hall, il dit:

J'ai été chargé d'agir comme trésorier intérimaire. Les députés conservateurs qui représentaient en cette chambre la minorité protestante ont consenti à ce que ces arrangements temporaires fussent maintenus jusqu'à la fin de la session. La prorogation a eu lieu le 12 janvier.

Le 4 février dernier eut lieu à Montréal, une assemblée intime des citoyens les mieux posés dans le monde des affaires. Ils étaient au nombre de 17 dont trois seulement étaient canadiens-français; tous les autres appartenaient à la minorité. On y voyait des gérants de cinq à six des principales banques de Montréal, de compagnies d'assurances, de grands établissements manufacturiers, etc., etc.

Je serais heureux de donner leurs noms, mais ce renseigne-

ment m'a été communiqué par une lettre confidentielle.

Quatre furent chargés de me rencontrer. On voulait avoir un trésorier de langue anglaise et de Montréal. Il était question de l'hon. M. Hall. Ce monsieur en a parlé avec moi et nous nous sommes accordés à dire que la chose n'était pas faisable. L'entrevue entre les quatre délégués et moi-même eut lieu à Montréal, quelques jours après le 4 février.

L'hon. M. Hall et l'hon. M. Morris avaient alors offert de donner leur démission comme députés pour permettre de faire élire l'homme qui serait choisi si celui-là n'avait pas déjà un siège en cette Chambre. Après que les délégués eurent fait connaître le désir des citoyens qui composaient l'Assemblée du 4 février, je leur demandai s'ils connaissaient quelqu'un occupant une bonne position dans le monde commercial qui consentirait à s'imposer les fatigues, les désagréments et les dépenses d'une élection pour venir prendre l'administration d'un département à Québec, avec une rémunération de \$4,000 par an. Ils m'ont dit non. Je leur ai demandé s'ils pouvaient me proposer quelque moyen de rencontrer leur désir? Sur leur réponse négative, je leur dis que, pour ma part, je serais disposé à profiter de la première vacance qui surviendrait au Conseil Législatif pour nommer à cette chambre un citoyen sur le choix duquel nous nous entendrions et qui entrerait au Conseil Exécutif comme ministre sans portefeuille.

M. Taillon raconte alors qu'il a reçu des lettres de toutes les parties de la province au sujet de la trésorerie, puis il continue :

Le 26 février j'étais à Montréal pour assister au banquet en l'honneur de l'honorable M. Costigan. Des hommes importants de notre parti m'ont fait connaître que les honorables MM. Hackett et Morris accepteraient des positions de ministre et m'ont conseillé de conclure les arrangements ministériels en les invitant à former partie du cabinet. Je leur ai demandé si les citoyens qui s'étaient réunis le 4 et le 12 février tiendraient cet arrangement pour agréable.

On m'a répondu que deux ou trois d'entre eux avaient été vus et s'étaient déclarés satisfaits. Revoir chacun d'eux était une tâche que je n'ai pas osé offrir aux amis qui me parlaient. D'ailleurs cet arrangement leur donnait plus que celui qu'ils avaient accepté le 12 février, car au lieu d'un membre du Conseil Législatif, ils avaient un membre de l'Assemblée Législative, c'est-à-dire de la Chambre où se traitent principalement toutes les questions de finances.

Lorsque l'hon. M. Ross a formé son administration en janvier 1884, il n'y avait que six ministres avec portefeuille, il n'y avait pas de ministre sans portefeuille. Sur les six deux étaient protestants, des Cantons de l'Est, et ils avaient les deux départements qui étaient alors considérés comme les plus importants : le trésor et les Terres de la Couronne. Des raisons spéciales avaient exercé leur influence sur ces arrangements et je ne sache pas que les Cana-

diens français s'en soient plaints. L'hon. M. Taillon exprime de nouveau l'intention bien arrêtée du gouvernement de traiter la minorité avec toute la libéralité possible.

Le chef de l'opposition a fait une vigoureuse riposte à M. Taillon.

" Il aurait bien mieux valu, dit-il, que M. le premier ministre eut choisi une autre occasion pour donner ces explications. Cela nous aurait permis de discuter toute la situation politique. L'heure est trop avancée pour me permettre de dire ma manière de penser à ce sujet, et, je crois qu'il vaut mieux ajourner à plus tard ce que mes amis et moi avons à dire.

" J'espère que M. le Premier se fera un devoir de nous fournir l'occasion, dès demain de discuter la situation qu'il semble vouloir éviter; s'il ne nous la fournit point je l'avertis que nous saurons la faire surgir.

" Voici, ajoute M. Marchand, huit jours que nous sommes en session et il n'y a encore rien de fait. Que nous importent et qu'importent au public les mésaventures du chef du gouvernement? Qu'il ait fait des pèlerinages dans toutes les parties du pays pour trouver un successeur à M. Hall, et que personne ait voulu consentir à accepter la responsabilité des actes administratifs de M. Taillon, ce sont là des faits concrets.

" Nous ne sommes pas ici pour apprendre que M. Taillon a eu bien du trouble à se trouver un ministre; nous le savions. En désespoir de cause, il lui a fallu choisir M. Morris, un homme qui la veille encore condamnait son emprunt.

" Le pays n'a pas besoin de connaître — quelques touchants qu'ils soient, — les ennuis des conservateurs. Il sait qu'ils en ont de nombreux qui vont augmentant tous les jours.

" Les explications données par M. Taillon démontrent sa faiblesse. Avant de prendre une détermination, il lui faut consulter tous ses amis. Cette conduite est indigne d'un homme qui occupe la position de premier ministre. Il est vraiment humiliant de voir la province gouvernée par un homme aussi faible, incapable de prendre une détermination par lui-même.

" Si le premier ministre est obligé de consulter le conseil de famille bleu chaque fois qu'il a à agir dans une circonstance importante, il n'a qu'une chose à faire : c'est de céder sa place à un autre qui est en état d'accepter toutes les responsabilités de cette haute position."

A sept heures, la chambre s'ajourne.

Québec, 7.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures et demie.

Un grand nombre de pétitions est présenté devant la chambre.

Le bill pour révoquer la taxe d'affaire et les taxes sur certaines personnes subit sa deuxième lecture sans discussion, plusieurs autres bills subissent également leur deuxième lecture.

Le budget parlementaire des dépenses de la province de Québec pour l'exercice financier finissant le 30 juin 1896 a été mis devant la chambre.

L'honorable M. Marchand reprend la discussion sur l'adresse. Il se plaint du caractère anodin du discours du trône et critique la politique agricole et financière du gouvernement et les remaniements ministériels. Il termine en proposant la résolution suivante :

" Après avoir entendu les explications données par l'honorable premier ministre sur les changements ministériels survenus depuis la dernière session, cette Chambre est d'opinion que le cabinet n'a pas été reconstitué de manière à représenter efficacement les différentes sections de cette province, satisfaire les divers éléments de population qui l'habitent et à assurer par leur entente cordiale la prospérité commune "

M. Taillon ne peut guère comprendre pourquoi celui-ci a jamais cru nécessaire de le faire. Ce discours a cependant paru satisfaisant aux membres de l'opposition; ils sont donc satisfaits de leur chef, c'est là l'important.

A la grande surprise de la Chambre, M. Cook se leva aussitôt que M. Déchêne eut terminé son discours, et déclara qu'il croyait devoir profiter de l'occasion pour expliquer sa conduite à l'égard du gouvernement. Dans un court mais vigoureux discours, M. Cook explique que s'il occupe maintenant un siège à la gauche de la Chambre, la faute en est toute à l'hon. M. Taillon.

Les remaniements ministériels qu'il a fait ne sont pas satisfaisants. Justice n'a pas été rendue à la minorité anglaise protestante. Le fait qu'un des leurs a été choisi comme ministre sans portefeuille dans le cabinet Taillon n'est pas suffisant pour satisfaire la minorité protestante, par conséquent c'est mon devoir continue M. Cook, de voter pour l'amendement du chef de l'opposition.

M. Hall, l'ex-trésorier, parle dans les mêmes termes et déclare aussi qu'il enregistrera son vote en faveur de l'amendement du chef de l'opposition.

MM. Creig et Simpson disent quelques mots d'explications à la Chambre déclarant qu'ils voteront contre l'amendement du chef de l'opposition parce qu'ils ont toujours eu et ont encore confiance dans l'administration du gouvernement Taillon.

M. le Dr Guérin, le nouveau député de Montréal Centre, fait son maiden discours en chambre. Son discours a été applaudi à outrance par l'opposition.

La motion de M. Marchand a été ensuite mise aux voix et repoussée par 17 de majorité.

Pour—MM. Marchand, Stephens, Bernatchez, Bisson, Caron, Cooke, Déchêne, Girard, (Rouville); Girouard, Gladu, Gosselin, Guérin, Hall, Laliberté, Lemieux, Morin, Parent, Pinault, Tessier, (Portneuf); Tessier, (Rimouski); Gillies.—21.

Contre—MM. Allard, Auger, Baker, Beaubien, Beauchamp, Carbray, Cartier, Casgrain, Châteauevert, Cholette, Chicoyne, Descarries, Desjardins, Doyon, Duplessis, England, Flynn, Girard, (Lac St Jean); Greig, Grenier, Lacouture, Macdonald, McCleary, Magnan, Marion, Martineau, Nantel, Panneton, Pariseau, Petit, Poirier, Rioux, Savaria, Simpson, Taillon, Tellier, Tétreau, Villeneuve.—38.

M. Hackett a ensuite fait un joli discours et la Chambre s'est ajournée.

Québec, 8.

Décidément la somme de travail expédié à la séance d'hier, c'est-à-dire de ce matin, puisque la chambre s'est ajournée à 2 15 hrs a. m., a exténué la plupart de nos législateurs. A 3.30 hrs, cet après-midi, l'Assemblée Législative s'est réunie avec un quorum tout juste.

Les bills suivants sont présentés :

Bill intitulé : " Loi modifiant la loi concernant les jurés et les jurys. "—L'hon. M. Casgrain.

Bill intitulé : " Loi concernant l'usage du tabac par les mineurs. "—M. Cooke.

Les deux ordres suivants du gouvernement sont acceptés :

Comité général sur le bill No 4 : Loi abrogeant la loi 57 Victoria, chapitre 11, relative à certaines taxes et licences.—L'hon. M. Taillon.

Comité général sur le bill No 5 : Loi concernant les taxes sur les corporations et les compagnies commerciales.—L'hon. M. Taillon.

A 4 15 heures, la Chambre s'ajourne à lundi.

Québec, 11.

L'Orateur prend son siège à 4 heures.

Les bills suivants sont introduits :

Amendement à la loi des baptêmes, mariages et sépultures.—Hon. Pelletier.

Relativement aux cimetières, sépulture et levée des corps.—Hon. M. Pelletier.

Pour amender la loi de l'Instruction Publique.—Hon. M. Pelletier.

Plusieurs questions sont faites et répondues.

M. Déchêne demande si l'hon. G. Ouimet a reçu un bonus ou autrement depuis sa mise à la retraite.

L'hon. Pelletier dit que le conseil d'Instruction Publique lui a voté une gratuité représentant 6 mois de salaire. Cette résolution a été envoyée au gouvernement avec lettre pressante de Mgr Bégin. Le gouvernement a répondu qu'il ne jugeait pas à propos d'accorder cette gratification. A une séance subséquente du conseil de l'Instruction publique il lui a été voté une somme égale à 6 mois de salaire payable à même les fonds à la disposition de ce conseil. Le gouvernement a répondu qu'il n'avait pas lieu de revenir de sa décision.

M. Bernatchez demande si le gouvernement a décidé d'accorder une prime sur l'exportation du beurre de cette province et quel montant a été payé jusqu'à ce jour.

L'hon. M. Beaubien dit que le gouvernement accorde 1 centin pour le sixième du beurre livré à l'exportation à certaines conditions, jusqu'au 1er décembre. \$294.04 ont été payés jusqu'à ce jour.

L'hon. M. Pelletier en réponse à M. Déchêne dit que le gouvernement avait acheté 500 copies du livre de M. Tardivel " pour la Patrie " à 60 cts par volume.

L'hon. M. Taillon déposa les copies imprimées des comptes publics de la province, 1894-95.

L'hon. M. Beaubien dépose le rapport du département de l'Agriculture.

L'hon. M. Casgrain dépose le dernier rapport de la commission de la codification du code de procédure pour être soumis à l'étude avant son adoption finale.

Plusieurs rapports sont demandés et accordés.

En l'absence de l'hon. M. Marchand, l'hon. M. Taillon suspend la 3e lecture des lois pour rappeler les taxes et relatif à des taxes sur les corporations commerciales.

Les bills suivants de l'hon. M. Casgrain sont lus pour la seconde fois.

Pour amender la loi sur l'entretien des prisonniers, la loi des régistateurs et l'organisation des bureaux d'enregistrement, la loi regardant le jury et les jurés, la loi relative à la clôture judiciaire des inventaires.

La chambre s'ajourne à 5.40.

Le rapport du département de l'agriculture montre que durant l'hiver 1893 il a été fabriqué 141,251 lbs de beurre, valant \$31,537, en 1894, 255,868 lbs. valant \$60,094, en 1895, 562,061 lbs valant \$118,013. Il montre également que tandis qu'en 1891 il se fabriquait dans cette province 4,924,504 lbs de fromage, en 1894 il s'en est fabriqué 31,554,746 lbs qui donnent une augmentation de plus de quatre million de dollars versées entre les mains des cultivateurs de notre province, et dénotent les grands progrès accomplis en leur faveur.

Québec, 12.

L'Orateur prend son siège à 3.30 heures.

M. Parizeau introduit un bill pour amender la charte de la cité de Montréal.

L'hon. M. Flynn dépose le rapport des Terres de la Couronne.

Après les autres affaires de routine l'hon. M. Pelletier proteste contre les insinuations de certains journaux qui l'accusent d'avoir reçu une part de boodlage du chemin de fer Témiscouata. Il déclare la chose comme fautive et nie avoir jamais trempé dans cette sale affaire.

L'hon. M. Taillon propose la troisième lecture du bill pour rappeler certaines taxes et licences de commerce.

M. Gladu propose un long amendement qui est déclaré hors d'ordre par M. l'Orateur.

M. Gladu propose alors en amendement que le paragraphe 2, sec. 1 soit retranché et que les mots suivants " le jour de sa sanction " soient insérés à la place de " le 10 octobre 1896 "

La loi tel que présentée déclare que les taxes soient abolies le 10 octobre 1896, et M. Gladu voudrait les voir abolies, le jour de la sanction du bill.

M. Gladu appuie sa motion d'un discours bien fait et démontre le peu de satisfaction de l'état financier actuel de la province de Québec.

L'hon. M. Taillon réplique à M. Gladu qu'il appelle l'hon. Trésorier de l'opposition. Il dit que le gouvernement avait besoin des taxes de 1896 c'est pourquoi il demande de les abolir qu'à l'automne de 1896.

MM. Stephens, Hackett et Augé parlent longuement sur la né-

cessité de ces taxes et l'opposition qu'elles ont soulevé partout. Le vote est pris avec le résultat suivant :

Pour : 18—contre : 38. L'amendement est déclaré perdu et le bill est lu pour la 3e fois.

SEANCE DU SOIR

Le bill de l'hon. M. Casgrain relatif à l'entretien des prisonniers subit sa dernière lecture. Il pourvoit au cas des condamnés pour infractions aux lois civiles, la cité doit pouvoir à leur entretien.

Le bill de l'hon. M. Casgrain sur la clôture judiciaire des inventaires est également lu une 3e fois.

M. Stephens demande un état des frais et dépenses encourus pour l'emprunt de décembre 1894. Accordé.

Plusieurs autres demandes de M. Stephens sont négatives par la chambre, à cause de leur coût et leur inutilité.

L'hon. M. Taillon propose que la chambre se forme en comité des subsides : L'hon. M. Marchand propose en amendement que : " Cette chambre est d'opinion que la modification des taxes proposées par le gouvernement et annoncée dans le discours du trône ne soulage qu'une certaine portion de la population de cette province du fardeau injuste et onéreux qui lui a été imposé, et qu'il est désirable que ces modifications devraient être appliquées également à toutes les classes des contribuables."

Cette motion soulève un long débat qui se termine par un vote de 18 contre 33.

La chambre se forme en comité, adopte plusieurs items et s'ajourne à minuit.

Québec, 13.

L'Orateur prend son siège à 3 30 heures.

Après les affaires de routine et l'introduction de quelques bills, M Cook propose sa résolution demandant l'abolition du Conseil Législatif. Cette résolution sur un vote de 20 à 35 est remise indéfiniment.

Un nombre de bills sont lus pour une 2e et 3e fois.

Plusieurs items des subsides sont votés et la Chambre s'ajourne à 6.10

Jeudi, le 21, la chambre s'assemblera pour les affaires de routine et s'ajournera au lendemain.

Ottawa, 12— La requête présentée hier par M. G. G. Foster, au ministre de la justice, en faveur de Cuthbert Francis Valentine Shortis, est signée par le père et la mère du condamné et par ses trois avocats, MM. H. C. St Pierre, J. N. Greenshield, et G. G. Foster. La requête est accompagnée d'un certificat attestant que Shortis est un aliéné et portant la signature des Drs David Clark, de Kingston, Bucke, de London; Clark, de Toronto, et Anglin, de Montréal. Le ministre de la justice a soumis toute l'affaire aux officiers de son département.

Madame Shortis est encore ici et doit avoir une nouvelle entrevue avec sir Charles Hibbert Tupper.

Primes

Nous offrons aujourd'hui à nos fidèles abonnés une excellente occasion de se procurer de bonne lecture à bon marché. Nous sommes heureux de faire ce sacrifice en faveur de la très grande majorité de nos lecteurs qui ont payé leur abonnement. Les quelques retardataires qui sont sur nos listes pourront profiter de l'offre comme les autres et nous espérons qu'ils profiteront de l'occasion pour nous faire parvenir également le montant de leur abonnement.

LA REVUE NATIONALE

Sommaire du mois de Novembre.

Chants et Plainte du matelot, (fin) par M. Faucher de Saint-Maurice. Jeanne d'Arc, (2e partie), le Triomphe, par le Révérend Père Lacoste, O. M. I., Professeur de Théologie, à l'Université d'Ottawa. Souvenirs d'Ecole Militaire, les exercices, par M. Ch. des Ecorres. Le Malachigan, anecdote et étude, par M. A. N. Montpetit. Le bimétallisme, par M. John Hague.

Derniers vœux, (poésie), par M. Adolphe Pison. Fontaine vs Boisvert, nouvelle, par M. Pamphile LeMay. Les cimetières de Montréal, par M. J. Germano. Chronique, par M. Arthur Buies. Le soir de la Toussaint, (poésie), par M. Ephrem Chouinard. La Finance, par M. Edmond J. Barbeau, de la Banque d'Epargne de la Cité. Chronique de l'étranger, par M. J. D. Chartrand. L'aveu, chanson, avec musique inédite, par M. le Dr P. E. Prévost. Modes et Monde, par Françoise. Illustrations: Portraits et dessins dans le texte et hors texte. J. D. CHARTRAND, Directeur, 7 Place d'Armes, Montréal.

Des centaines de dollars de valeur en argenterie donnés

POUR INTRODUIRE AU CANADA LES DR GRAY'S GERMINÉ GRANULES

Envoyez 50c pour une boîte de ces célèbres pilules, puis creusez-vous le cerveau pour trouver la solution de ces deux problèmes du concours pour les magnifiques cadeaux mentionnés plus bas :

Question No 1.—Si une bouteille de vin vaut une piastre et cinq cents et que le vin vaille une piastre de plus que la bouteille, quelle est la valeur de la bouteille ?

Question No 2.—A achète une paire de chaussures de B pour cinq dollars, offrant un billet de banque de \$20 en paiement, B n'ayant pas de change s'adresse à C. qui lui change son billet; il revient et remet à A sa monnaie et ses chaussures. Peu après C vient trouver B et lui dit : " Le billet de \$20 que vous m'avez donné est contrefait. Je veux mon argent." B donne à C. \$20 en en bel et bon argent. Combien B a-t-il perdu dans toute cette transaction ?

Voici ce que nous donnons

A ceux qui enverront les premières réponses correctes aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, nous donnerons un superbe service à thé, quadruple plaqué en argent, comprenant vingt morceaux. Valeur \$150.00.

Aux envoyeurs suivants des réponses correctes aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, nous donnerons un superbe service à thé, quadruple plaqué en argent, comprenant vingt morceaux. Valeur \$150.00.

Aux derniers envoyeurs de réponses correctes aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, nous donnerons, au choix de l'heureux concurrent, un service à thé de quatre morceaux, quadruple plaqué en argent, avec plateau; une sta-

tuelle de lutteur quadruple plaqué en argent et une épargne moderne quadruple plaqué en argent. Valeur \$25.00.

A l'envoyeur des premières cinquante réponses correctes aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, nous donnerons un magnifique plateau à fruits et cuiller, quadruple plaqué en argent. Valeur \$7.00.

A l'envoyeur des premières 27 réponses correctes aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, nous donnerons un Gold lined cake basket, quadruple plaqué en argent. Valeur \$4.00.

A l'envoyeur des premières 11 réponses correctes aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, nous donnerons deux boîtes des Dr Gray's Germiné Granules. Valeur \$1.00.

A l'envoyeur de la première réponse correcte aux deux questions ci-dessus, reçues et ouvertes dans le cours ordinaire du courrier, lequel n'aurait pas autrement droit à un don, nous donnerons une douzaine de cuillères en aluminium plaquées en or, une vraie nouveauté. Valeur \$5.00.

Qu'est-ce que ces pilules Germiné ?

Elles nous débarrassent de ce qui en a plus tué que toute autre maladie peut-être. L'indigestion et la dyspepsie. Elles guérissent la maladie du foie et des rognons, le malarie, mal de tête, calculs biliaires, névralgie et les douleurs rhumatismales, la mau vaise hanche, la faiblesse chez les femmes, etc; fait disparaître le regard hagard et enfin ranime et fait revivre le corps humain usé par l'épuisement.

Les Dr Gray's Germiné Granules feront tout cela.

Les pilules Germiné du Dr Gray sont, non-seulement un remède efficace du printemps, et de tout autre temps de l'année, mais celui qui est le moins dispendieux.

Les pilules Germiné sont une médecine parfaite. Avec cela, inutile de prendre aucun autre remède; même il n'est point nécessaire de prendre trois ou quatre pilules à la fois. Une pilule, c'est la dose. Essayez le traitement aux pilules Germiné du Dr Gray, et vous n'en voudrez pas d'autres, sans compter que vous sauverez nombre de dollars. Prix : 50c la boîte.

Attention S. V. P.

Toute lettre contenant une réponse exacte ne sera prise sous considération, à moins d'être accompagnée de cinquante centimes, prix d'une boîte de pilule Germiné.

Mardi, le 12 novembre, était le jour d'ouverture du concours; et lundi, le 23 décembre aura lieu la clôture. Les lettres qui seront envoyées après cette dernière date seront retournées.

Les heureux concurrents seront notifiés immédiatement. Seront aux frais de ceux-ci, que le transport soit par fret ou par express. Les noms des gagnants seront publiés de temps à autre.

Toutes personnes compétentes sont libres d'étudier en aucun temps notre système d'opérer

THE GERMINÉ CHEMICAL COMPANY, 77 RUE VICTORIA, TORONTO.

Lac des bois — Les chercheurs d'or sont à l'œuvre et il paraît qu'ils ont trouvé plus qu'ils ne s'attendaient. Toute cette section à l'est de Winnipeg est couverte de lacs et de petites rivières qui renferment de l'or en abondance.

\$1,542,683 93—Tel est le montant du bilan de la faillite de MM. W. Clendinneng et fils de Montréal, que ces messieurs ont déposé à la demande de la Banque du Peuple qui est créancière au montant de \$929,885.54

Ne dinera pas — Les canadiens de Worcester avaient organisé un banquet à l'Hon. Laurier ont dû le remettre à plus tard. Sa position et les événements actuels empêchent l'hon M. Laurier, à son grand regret, de laisser le pays actuellement.

MARCHÉ DE ST. HYACINTHE

SAMEDI, 9 Novembre 1895.

LEGUMES.

Table listing market prices for various vegetables like Patates nouvelles, Pois, Oignons, Fèves, etc.

GRAINS.

Table listing market prices for grains like Blé, Pois, Blé d'Inde, Avoine, etc.

VOLAILLES ET GIBIER.

Table listing market prices for poultry and game like Dindes, Poules, Poulets, Pigeons.

VIANDES.

Table listing market prices for meats like Bœuf, Lard, Mouton, Veau.

PRODUITS DE FERME.

Table listing market prices for farm products like Beurre, Œufs, Laine, Savon.

DIVERS.

Table listing market prices for miscellaneous items like Miel, Sucre, Graisse, Tabac, etc.

CHARLES DUCHESNE, Clerc du Marché.

Cour à Bois

COMTE DE DRUMMOND

ST-HYACINTHE

TENU PAR THOMAS E. FEE, (TERRAIN DU GRAND-TRONC.)

Presqu'au prix courant : Lattes, Bardeaux, Déclis,

BOIS de SCIAGE de toute sorte et BOIS de CHARPENTE de toute dimension.

CEDRE à LAMBOURDES, ETC

BOIS DE CHAUFFAGE : -BOIS FRANCO ET BOIS MOU -

Routes et Delignures pour Boulangers.

E. F. CODERRE PEINTRE, TAPISSIER ET DÉCORATEUR

110 RUE CONCORDE ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés. Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

On demande 10 BONNES COU-TURIERES pour travailler dans les hardes d'hommes, ouvrage permanent. Gages de \$3 à \$5 par semaine. M. O. DAVID, & CIE.

A vendre Une bouilloire de 7 forces et un engin de 3 forces. S'adresser à LA TRIBUNE.



Le Grand-Tronc.

ALLANT A RICHMOND. Montréal, 8 Septembre 1895.

Table showing train schedules and fares for the Grand-Tronc line to Richmond.

ALLANT A MONTREAL

Table showing train schedules and fares for the Grand-Tronc line to Montreal.

LE PACIFIQUE CANADIEN, 1er Octobre 1894.

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

7.40 A. M. Express de St Guillaume avec connections suivantes : A Farnham : —pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; pour Cowansville &c. Montréal—A Montréal :—pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

3.50 P. M. Train Mélé de St-Guillaume, faisant les connections suivantes : A Farnham—pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes. Bedford, Stanbridge, &c. A Montréal :—pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

11.10 A. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires.

7.36 P. M. Trains passager de Stanbridge pour St-Guillaume et Stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars, dortoirs et autres informations, s'adresser à l'importeur quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe. A. PERRAULT, Agent de la Station.

Chemin de fer du Comté de DRUMMOND

Entre St Hyacinthe et Nicolet.

1er Octobre 1894.

Table showing train schedules and fares for the Drummond County line.

COMTÉ UNIS

1er Octobre 1895.

Table showing train schedules and fares for the Comté Unis line.

AUX ANNONCEURS

Nous tenons à informer nos clients que la circulation de "LA TRIBUNE" est plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de St-Hyacinthe.

EN VILLE

Primes

Tout abonné nous envoyant un abonné nouveau aura droit à deux volumes pour 12 cts de timbres.

Voir bulletin de primes.

Tout abonné nouveau aura également droit à 2 volumes pour 12 cts. Voir bulletin de primes.

En Retraite

Le R. P. Rondot, curé de Notre-Dame, est en retraite pour une dizaine de jours.

Raquette

Un club de Raquette est à se former en ce moment à St Hyacinthe. Bravo.

De retour

MM. H. N. Bernier et Jos Huet sont revenus enchantés de leur voyage d'affaires à Boston et à New York.

Tabac Beaver

Le vieux et parfait tabac à chique des gentlemen peut maintenant être acheté en palettes minces. Refusez les imitations à bon marché.

Légal

Il sera illégal pour les banques, les bureaux publics et les hommes d'affaires de faire des transactions légales le 21 novembre, jeudi prochain jour d'Actions de Grâces.

Charbon

Il paraît malheureusement vrai que le charbon se vendra plus cher la semaine prochaine. Quand on n'en a pas besoin, il est à bon marché, et quand on en brûle, il coûte cher.

Canadian Pacific Ry

Les recettes du C. P. R. durant la semaine se terminant le 7 courant, ont été de \$535,000, contre \$484,000 pour la semaine correspondante de 1894. Augmentation \$51,000.

Cercle

Le cercle St Louis sous la direction du Révd M. Beauregard a inauguré ses salles mardi soir. Le club occupe une vaste salle dans le nouveau bloc Martel.

Le comble de la distraction

Ramasser un vieux parapluie pour le jeter à la rivière et jeter son parapluie neuf à la place.

C'est arrivé à St Hyacinthe il y a quelques jours.

Ce distrait à toutes nos sympathies.

Cheval et voitures retrouvés

M. Gaulin, de St Césaire, s'est fait voler son cheval et sa voiture ces jours derniers.

Le tout a été retrouvé à St Hyacinthe.

Où est le filou qui a fait le coup?

Tailleurs

Les journaux de Montréal font trop de bruit au sujet des tailleurs de cuir de St Hyacinthe. Un ou deux chez MM. Séguin et Lalime ne sont pas satisfaits, et il n'y a jamais eu de conflit dans la manufacture Côté à propos du travail ou des salaires.

Soumissions

Les commissaires d'écoles de St Liboire recevront des soumissions jusqu'au 28 novembre courant à 1 heure p. m. pour la construction d'une maison d'école de 30 par 40 pieds, au village de St Liboire.

Plans et devis, déposés au bureau de P. S. Beauregard, N. P. à St Liboire.

Magasin bazar

Chance extraordinaire. Nous vendons d'ici à 2 mois toutes nos marchandises en dessous du prix du gros et à un seul prix. M. Eusèbe Morin, importateur, ayant discontinué le gros pour donner encore plus de soin au détail.

Spécialité Gands de kid Alexandre, Soie noir et couleur, Imitation de Seals et de Mouton, Etoffe à Costume. Rien d'égal en richesse, les marchandises ayant été achetées en quantité, directement des manufactures et argent comptant.

EUSÈBE MORIN. HENRI SICOTTE.

Tonka

Ce tabac est le seul bon mélange à fumer en Canada, en paquets de 10 cts., renfermant un nettoie-pipe.

Requis

Rapport du ministère de la milice et défense du Canada, 1894.

Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord Ouest, 1894.

Magasin nouveau

Grande ouverture de marchandise sèches de toutes sortes, à des prix défiant toute compétition chez TRAHAN & McNULTY. Une visite convaincra les plus incrédules. a.n.o

Cercle St Hyacinthe

Les jeunes gens de ce cercle sont à préparer quelques grands drames à sensation et nous croyons savoir qu'ils donneront une grande soirée dramatique en cette ville dans une couple de semaines.

Au Noviciat

Dimanche dernier, le 10 novembre Mlle Anna Mignault disait adieu à sa famille et au monde pour entrer au noviciat des Dames de Laprésentation en cette ville. Cette Demoiselle est la fille de notre estimé concitoyen M. le Dr H. A. Mignault.

Enquête

M. le Protonotaire H. A. Beauregard, accompagné de MM. les avocats Fontaine et St Jacques, Lussier et Gendron sont allés à Burlington, Vt., examiner un témoin, dans une cause pendante à la cour de St Hyacinthe.

Personnel

M. le Dr Beauchamp, de Lowell, Mass., avec sa Dame et ses enfants, sont arrivés mardi soir, en promenade chez M. Arthur Mathieu, agent de billets de chemin de fer. Madame Beauchamp et ses enfants passeront quelque temps en cette ville.

Réparations

M. F. Bartels, est à faire construire une allonge substantielle à son bureau, rue Cascades, pour remplacer l'allonge temporaire qui s'est écroulé il y a quelques semaines et qui a failli coûter la vie à notre populaire consul Américain M. Chs Laberge.

Abonné modèle

La Voix du Précieux Sang a reçu \$25 d'une personne qui s'abonne pour 25 ans à cette pieuse revue, qui a déjà un tirage de plus de 7,000 numéros, au commencement de la seconde année de son existence.

Voilà un modèle que nous offrons à tous nos fidèles abonnés.

Accident

Samedi dernier, M. Antoine Daurais, père, ancien postillon, a reçu de sérieuses contusions en tombant dans une culvert près du rang St-Roch, sur le chemin de fer du U. C. R. en se rendant de la station de St-Barnabé au rang St Roch, par la ligne.

Labours

Grâce à la bienfaisante pluie de vendredi et samedi derniers, la terre est devenue propice aux labours dans nos campagnes environnantes et dès lundi matin, nos cultivateurs se sont mis à l'œuvre avec empressement.

La saison est avancée et nous ne pouvons guère compter sur bien des jours propres aux labours.

Concerts

La Société Philharmonique a donné avec un grand succès artistique sa première soirée, jeudi dernier. Le programme a été exécuté avec entrain aux applaudissements répétés de l'auditoire qui, sans être trop nombreux a su apprécier la valeur des exécutants. Tous attendront avec impatience le prochain concert.

Marché

Malgré le mauvais temps, samedi, notre marché a été très actif. Les prix ont été un peu plus élevés que les samedis précédents, les cultivateurs étaient en nombre plus restreint. Le beurre a subi une hausse générale et les prix en sont rendus de 20 à 30 cts suivant les qualités. Le beurre des beurrieres est à 25 et 27 c.

Visite

Le Révd. M. Duhamel, curé de la Cathédrale continue sa visite de paroisse avec ses quatre assistants, les Révds MM. Leduc, Ménard, Beauregard et Hamel. Cette semaine, ils ont visité les rues St Hyacinthe, St-Joseph, St Dominique, Bourgade, St Louis, St-Paul, Ste-Marguerite et St-Antoine. Ils espèrent terminer la semaine prochaine.

Précieux Sang

Le 15, ce matin dans la chapelle du Précieux Sang sera chanté un service solennel pour le repos des âmes des Pères fondateurs de la communauté.

Piano \$50

Un piano en bon ordre, à vendre pour \$50, partie comptant et la balance par paiements mensuels de \$2 par mois.

S'adresser à LA TRIBUNE.

Grand Tronc Ry

Cette Compagnie est à bâtir une station à la jonction du U. C. R. pour le transfert des passagers de l'une à l'autre ligne. Les gens du quartier No 5 pourront se servir de cette station nouvelle sans avoir à se rendre à la station du G. T. R. rue Laframboise.

The Fight

Nous accusons réception de cette publication semestrielle, vol. 1 No 7, dans les intérêts des missions nègres, 50 cts par année. S'adresser: Mother M. Joseph, 412 W. Biddle St Baltimore Md. C'est une belle revue de 32 pages qu'auto, profusément illustrée.

Actions de grâces

Le 21 étant le jour d'actions de grâces, des billets réduits seront émis sur les chemins de fer G. T. R., C. P. R., D. C. R. et bons pour partir le 20 et 21 et revenir pas plus tard que le 25. Sur le U. C. R. les billets seront à moitié prix, bons du 20 à revenir le 22.

U. C. R.

La Compagnie est à cédurer son terrain sur la rue Ste Héloïse et la rue Ste Catherine jusqu'au chemin de fer du Grand Tronc. Elle a fait une seconde ligne d'évitement parallèle au Grand Tronc et une troisième qui longe la rue Ste-Catherine en partant du Grand Tronc jusqu'à la rue Ste Héloïse. Cette ligne pourra servir à l'accommodation du G. T. R. également.

Filou

M. J. B. Richer de la rue Cascades avait loué son magasin à un juif du nom de Rosenman, marchand de fourrures, mardi durant la nuit, ce M. a paqueté ses fourrures et les a fait transporter à la station. Par accident, sans doute, un huissier a saisi les marchandises pour assurer le loyer de M. Richer. Le cher Israélite voulait sans tambour ni trompette, prendre la poudre d'escampette.

Procès Demers

La Couronne, quand Demers subira son second procès, produira, dit un journal de Montréal, des témoins nouveaux qui lui seront d'un précieux secours et dont les révélations ne pourront que créer une profonde sensation parmi le public.

Il est fortement question de renvoyer le procès d'Azarie Gauthier aux prochaines assises, afin de permettre à Demers de subir son procès sans retard.

Diplomes

Mardi dernier avait lieu en cette ville l'examen des Institutrices pour obtention de diplômes.

Étaient présents: Le Très Revd. A. X. Bernard, président; Joseph Nault, Ecr. vice-président; Révd. C. P. Choquet, MM. E. H. Richer, J. C. Désautels, E. Destrois-Maisons, et N. Gervais, sec.

Voici la liste des diplômes accordés:

Ecole modèle (français) avec distinction:—Georgine Larose, Flore Larose, et Marie-Louise Prime de Verchères; Zénobie Duhaime, St Guillaume; R. L. Martinbault, St Aimé; Marie Anne Guillet, St Damase; Anna Beaudry, St Joseph d'Ély; Emma Milotte et Arzélia Surprenant, de Roxton Pond; Hermine Laroche, Sorel.

Satisfaisant.—Nathalia St Jacques, St Robert.

Ecole élémentaire (français) avec grande distinction.—Hermine Martin et Marie Louise Laplante de St Louis de Bonsecours.

Avec distinction.—Marie Louise Arpin, St Louis de Bonsecours; Rose Anna Ledoux, Roxton Pond, Amanda Savaria, Ste Julie; Léona Guertin, St Germain; Cécilia McGuire, Ste Brigid; Malvina Bernard et Roseline Rocheleau de l'Ange-Gardien.

Ecole Modèle (Anglais) avec distinction.—Rose Lida Fournier, Emma Milotte de Roxton Pond; Arzélia Surprenant, Roxton Pond.

Satisfaisant.—Zénobie Duhaime, St Guillaume.

L'Indépendance Canadienne

Le No du 2 novembre de ce journal nous arrive en retard. Il contient deux lettres de S. Marchessault, une des victimes de 1837-38, exilé aux Bermudes. Après les événements de ces temps difficiles, la lecture de ces lettres déjà vieilles de 57 ans offre beaucoup d'intérêt, surtout pour les gens de St Hyacinthe, contemporains de M. Marchessault qui lui survivent. M. Siméon Marchessault était le père de madame M. E. Bernier, M. P.

Base-Ball

Il devra bientôt être question de l'organisation d'une LIGUE des divers Clubs de Base-Ball de la Province de Québec pour la saison prochaine. Si toutefois il n'y avait pas assez de clubs en état de figurer dans cette Ligue, dans notre province, il n'y aurait pas d'inconvénient à admettre quelques clubs des États de l'Est, St Albans, Plattsburg, etc. Le nom à donner à cette Ligue pourrait être choisi par la majorité des clubs, tout en ayant soin de lui donner une nuance canadienne, comme la majorité des clubs sera canadienne.

St Hyacinthe, croyons-nous, ne sera pas la dernière à s'inscrire sur la liste, et le public de notre ville donnera son entier support au club qui portera haut et ferme la bannière de notre ville.

Qui sait si ce club ne suivra pas les traces de notre vaillant corps de musique, et ne remportera pas un second Drapeau victorieux à St Hyacinthe.

Originalité

St Hyacinthe a été témoin samedi de deux originalités d'un genre tout à fait différent. Un commerçant offrant son bœuf et autres viandes, taillées en petits morceaux, à 1 c. la livre, la pluie avait quelque peu détérioré l'apparence de sa marchandise et les acheteurs n'en voulaient point. Il offrit même son cheval, sa voiture, le tout à 1 c. la livre, mais inutilement, et d'une.

Un acheteur, le même jour, se présente au magasin d'un débit de sucreries, fruits etc, et le dialogue suivant s'engage:

Je voudrais avoir une demie livre de surettes.

Mais pourquoi faire?

Des tartines, pâtés, etc.

Vous perdez les brains je suppose, faire des tartines avec des surettes.

En voici des surettes, de couleurs variés.

Je voudrais les avoir toutes rouges.

Vous pouvez les chercher ailleurs, je ne vous vendrai pas des surettes rouges, je ne traherai pas avec vous.

Et là-dessus notre débitant salue l'acheteur qui fut obligé d'aller ailleurs, et de deux.

DECES

A Weedon, le 26 octobre dernier, Dame Aurélie Fréchette, épouse de Justinien Benoit Ecr. ex-maire de la municipalité et l'un de nos plus anciens concitoyens. La défunte était née à St Césaire, le 2 juin 1828

A St Dominique de Bagot, le 30 octobre dernier, Adine Millet, âgée de 15 ans. La défunte était élève du Pensionnat de Laprésentation de cette ville.

M. le Dr Savard, professeur d'anatomie à l'Université Laval, à Montréal, est mort jeudi dernier, à l'âge de 37 ans. Il était estimé des professeurs et des élèves. Il laisse une épouse et 3 enfants.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort, arrivée dimanche soir, de M. l'abbé Arthur Petit, curé de Saint François-Xavier de West-Shefford.

Né à Saint Damase, le 30 juillet 1851, M. Petit fit ses études classiques au Petit Séminaire de Sainte Marie de Monnoir.

Odonné prêtre le 30 novembre 1875, il fut nommé vicaire à Sorel. Il devint, en 1880, curé de Saint Edouard de Knowlton. En 1884, il était promu à la cure de Saint François-Xavier de West-Shefford, où il vient de mourir.

L'on annonce la mort, survenue aux Trois-Rivières, de M. Charles Gérin-Lajoie, à l'âge de 71 ans. M. Lajoie a été, deux fois, élu député de St Maurice aux Communes du Canada. C'était un homme très populaire et que jouissait de l'estime général. On peut le considérer, à bon droit, comme le père du parti libéral dans le comté de St Maurice.

Feu l'Echevin Hurteau

La mort vient d'enlever à Montréal un homme intelligent et occupant la position de Président du Comité des Finances de la Cité, N. A. Hurteau, à l'âge de 39 ans. Universellement estimé, le défunt laisse un grand vide dans le monde municipal et des regrets sincères à l'hôtel de Ville. La consommation, qui ne pardonne jamais, l'a emporté à la fleur de l'âge, faisant subir à la section Est de Montréal, une perte très sensible.

Les Conseillers de ville porteront le deuil pendant un mois.

M. l'Echevin Rainville sera nommé président du Comité des finances

M. l'Echevin Savignac sera nommé à la Commission du Havre.

M. Penny sera le maire suppléant pour le prochain trimestre.

Mme Emilie Laframboise, a ramené ses enfants de Baskatong à Hull où elle résidera à l'avenir.

La Bataille est un journal quotidien, petit format, qui doit paraître dans quelques jours.

M. Sauvalle en sera le rédacteur en chef à Montréal.

Biddeford, Me.—L'Ouvrier Catholique nous donne un bon compte-rendu de la démonstration faite au retour du Révd. M. Dupont, curé de Biddeford, après une absence de 6 mois et demi en terre sainte.

De l'or.—Il paraîtrait que dans St Liboire on a trouvé de l'or tout près du village. Encore, est-ce de l'or d'une grande richesse! Les fouilles les plus actives vont commencer incessamment à la grande satisfaction du propriétaire sans doute.

Mgr P. LaRocque a fait la visite de la paroisse St Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est, la semaine dernière. Il a conféré le sacrement de Confirmation à 53 personnes du sexe féminin et à 36 du sexe masculin. Sa Grandeur a fait mardi, à East Angus la bénédiction de l'Eglise neuve et d'une cloche.

Suicide.—Une dépêche de Grand Rapide, Michigan, dit que W. T. Lamoureux, connu sous le nom de "Roi des Fèves," s'est suicidé dimanche dernier. L'été dernier il a été frappé d'apoplexie et n'a jamais recouvré une bonne santé. Il faisait le plus grand commerce de fèves du monde entier.

Boulangers.—On nous écrit de l'Acadie que M. Labossière, boulanger, est en parfaite santé et n'a pas l'intention de se retirer des affaires. Que les boulangers qui auraient l'intention d'aller s'établir à Lacadie, comme la chose s'est présentée depuis la publication de ce fait que nous empruntons à une de nos échanges de St Jean, prennent note de la chose.

Ste-Madeleine.—Les affaires commerciales par le Grand Tronc dans cette paroisse sont assez considérables pour nécessiter une seconde ligne d'évitement, (sidings). Le Grand Tronc est prêt à faire et à entretenir cette ligne d'évitement, mais il exige que la municipalité lui donne le terrain. Le Conseil municipal a fait l'acquisition du terrain nécessaire au coût de \$400 et a passé un règlement pour emprunter cette somme payable dans deux ans. Ce règlement sera voté le 25 Novembre courant.

Disparu.—M. le notaire Noël Louis Bérubé de St Sauveur de Québec est totalement éclipsé. Il est disparu depuis Dimanche, le 8 novembre, nous disent les journaux de Québec. Marié depuis quelques mois seulement, il laisse des regrets pour quelques cents piastres parmi ses clients. Il a oublié de laisser ses minutes et son adresse.

MARIAGE

A St Jean, le 30 octobre dernier, M. le Dr Chaput, de Danville, concédait à l'autel Mlle Jeanne Girard, fille unique de M. A. D. Girard, Ecr. avocat de St Jean.

PATENTS
 CAVEATS, TRADE MARKS
 COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
 No 104 RUE CASCADES,
 Doin de la Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES,
 pour Hommes, Femmes et Enfants,
 dans toutes les lignes.

PRIX TRÈS BAS
 Aussi: Assortiment complet de Valises,
 Sacs de Voyage, Etc.

EN GROS ET EN DETAIL.
 Venez et vous serez bien servis.
JOS MORIN,
 Marchand de Chaussures.

TELEPHONE PARÉ
 BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE
 (Bureau de LA TRIBUNE)
 Place au Marché

Connection avec les endroits suivants:

- Granby—Farnham—Waterloo—
- Iberville—St Jean—Acton—Upton—
- St Liboire—St Théodore—Ste Rosalie—
- Clairvaux—St Simon—St-Hugues—
- St Alphonse—L'Ange-Gardien—
- Angéline—St Joachim—Roxton Pond—
- South Roxton—Milton East—
- Ste Cécile—St Valésien—L'Egypte.

Le prix des Messages est de 15 cts.

Nouveau Manuel du Précieux Sang
 — OU —
LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
 St Hyacinthe, P. Q.
 Canada.

U BEAUVOYER
 Magasin de Peinture, Huile, Verres, Vitres, etc.

Peintures & Matériaux d'artistes.
 95 RUE CASCADES,
 (Vis-à-vis la Station des Pompes)
ST HYACINTHE.

Boutique de peinture attachée au magasin.—19-3 m.

St-Hyacinthe Illustré.

Historique de St-Hyacinthe
 (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures
 EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.
 En vente seulement au Bureau de
CE JOURNAL

NOUVELLE BOUTIQUE
H. N. BERNIER,
 Plombier,

Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains.

Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés

TOUJOURS EN MAINS:

Tuyaux en grès.

Agents de Promotion, de Produits Artistiques

TUYAUX POMPE ET VALVES

DE TOUTES SORTES

RUE ST-ANTOINE,
 vis-à-vis le Marché

St-Hyacinthe.

\$3 A DAY SURE Send us your address and we will show you how to make \$3 a day, absolutely sure, we furnish the work and teach you free, you work in the real world where you live. Send us your address and we will explain the business fully; remember we guarantee a clear profit of \$3 for every day's work, absolutely sure, don't fail to write today. **IMPERIAL SILVERWARE CO.** 1000 St. Vincent St., Pitts.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

PORTES, CHASSIS

CADRES

Moulures, Plinthes, &c

—AUSSI—

BOIS DE SCIAGE

Séchés à la vapeur, préparés et bruts

Blanchissage, Embouvetage, Sciage.

Tout ouvrage fait promptement, et satisfaction garantie.

Coin des rues St Joseph et St Antoine.

ST HYACINTHE

TEINTURERIE

ANGLO — AMERICAINE

DE MONTRÉAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES nettoyés, teints et réparés avec soin.

ROBES DE DAMES nettoyées ou teintes sans être défilées.

PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES, parées et teintes dans n'importe quel couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Tapis, Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., teints dans les couleurs le plus à la mode.

A. DENIS,
 Agent à St-Hyacinthe

V. B.—Les effets sont envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

ALF. ST-PIERRE
 —RELIEUR—

Bâtisse de LA TRIBUNE

St-Hyacinthe.

AFFICHES

A VENDRE À CE BUREAU

(PRIX - 5 CTS)

Maison à louer—

Maison à vendre—

Magasin à louer—

Bureau à louer—

—Chambre à louer—

—Boutique à louer—

—Terrain à vendre—

Terrain à louer—

Maison de pension—

Pas de crédit—

Un seul prix—

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 551
 N. Boulay, & al,
 Demandeurs,

The New York Life Insurance Company, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la cité de New York,

dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique; Edmond alias Edmund L. Gauvin, de la ville de New Bedford, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, en sa qualité d'administrateur prétendu appointé comme tel par le jugement de la Cour de probate, dans et pour le comté de Bristol, dans le dit Etat du Massachusetts, de la succession de feu Joseph Daviau, cordonnier en son vivant de la dite cité de St Hyacinthe; Julie alias Julia Daviau, du dit lieu de New-Bedford, épouse du dit Gauvin, et ce dernier, tant en son propre et privé nom, comme chef de la communauté existant entre eux, qu'en tant que besoin en est pour autoriser sa dite épouse à ester en justice aux fins des présentes; Marie alias Mary Daviau, du dit lieu de New-Bedford, épouse de Timothé Stebenne, du même lieu, et ce dernier tant en son propre et privé nom comme chef de la communauté existant entre eux, qu'en tant que besoin en est pour autoriser sa dite épouse à ester en justice aux fins des présentes; Pierre Daviau, de la ville d'Holyoke, dans le dit Etat du Massachusetts,

Défendeurs.

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 8 Nov. 1895.

ROY & BEAUREGARD,
 P. C. S.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 533

Nazaire Charron, de St Paul d'Abbotsford, dit district,

Demandeur,

Christophe Mongeau, ci-devant du même lieu, aujourd'hui en lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 6 Nov. 1895.

ROY & BEAUREGARD,
 P. C. S.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 533

Nazaire Charron, de St Paul d'Abbotsford, dit district,

Demandeur,

Christophe Mongeau, ci-devant du même lieu, aujourd'hui en lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 6 Nov. 1895.

ROY & BEAUREGARD,
 P. C. S.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 533

Nazaire Charron, de St Paul d'Abbotsford, dit district,

Demandeur,

Christophe Mongeau, ci-devant du même lieu, aujourd'hui en lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 6 Nov. 1895.

ROY & BEAUREGARD,
 P. C. S.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de St-Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 533

Nazaire Charron, de St Paul d'Abbotsford, dit district,

Demandeur,

Christophe Mongeau, ci-devant du même lieu, aujourd'hui en lieux inconnus,

Défendeur.

MANUFACTURE DE CIGARES
"DEL MONTE"



DEL MONTE
CALEDONIAN
CIGARES
EN HAVANA
 Faits à la main.
THE FAVORITE
LADY JANE
M. & D. SPORTS
 Faits en tabac importés

MAHEU & DUFRESNE, Propriétaires
 ARTHABASKAVILLE, P. Q.

A VENDRE.

La Magnifique propriété superbement bâtie, côté sud de la rivière Yamaska, en face de la ville et occupée par Mr Jos. Leduc. La maison contient toutes les améliorations modernes.

Le propriétaire vendra la résidence et dépendances seulement, ou la ferme complète, au gré de l'acheteur.

Pour les conditions, qui sont des plus faciles, s'adresser au propriétaire **JOS. LEDUC.**
 Ou au bureau de LA TRIBUNE.

Emplacement à vendre

Au 2ème Rang de Ste Rosalie à 40 arpents de l'Eglise, un emplacement de 2 arpents carrés, avec maison, grange, étable, puits, etc. Conditions faciles, s'adresser à **LOUIS MONGEON,** Ste Rosalie.
 3 m. 16

CHAUSSURES

POUR DAMES!

LE GRAND

Magasin de Chaussures

— DE —

J. A. GUERTIN,

RUE CASCADES

(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe)

Est le meilleur endroit pour acheter au plus bas prix les chaussures les plus nouvelles, les plus élégantes et en même temps les plus durables

SPECIALITE.

Chaussures fines pour Dames et Enfants.

AUSSI:

Immense assortiment de chaussures pour hommes et jeunes gens

Sacs de voyage, valises, etc., au prix de la manufacture.

350 canistres à lait, toutes grandeurs au prix du gros chez

JOSEPH LEDUC

Forblantier, Plombier et Couvreur

A SA NOUVELLE BOUTIQUE NO 19 RUE ST SIMON.

Canistres à lait, et ferblanteries de toutes sortes.

SPECIALITE:

Couvertures en Ardoises,

Tôle, Bardeau Métallique,
 Corniches et Moulures.
JOSEPH LEDUC.
 138, rue Cascades, St Hyacinthe.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minerale

DE ST-HYACINTHE.

PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE,

ROOT BEER, GINGER BEER,

CIDRE CHAMPAGNE, &c.

a-t-i-n-o

LA SEULE LIGNE

DIRECTE POUR LA FRANCE.

Compagnie Centrale Transatlantique,
 ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui ont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de 1 h 1/2 de la Rivière du Nord, au Sud de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises.

S'adresser à **M. A. CONNELL,**
 Rue Girouard, St-Hyacinthe.

A vendre ou à Louer

Une grande maison, bien finie, très bien divisée, presqu'en face de l'Eglise de St Guillaume, avec grande boulangerie, très bien située dans le centre du village. Conditions faciles.

S'adresser à

ALBÉRIC MILLOTTE.

4 à 6—95

BOITES D'ALARME

2. Station des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté & Frère.
8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
10. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
11. Coin des rues Girouard et Désaulniers
12. Coin des rues Girouard et Després.
13. Coin des rues Concorde et St-Louis.
14. Tannerie de Moseley.
15. Coin des rues Concorde et St-Antoine

CORDEAU et LAJOIE

Fabricants de Bières de Gingembre

Sodas et liqueurs de toute espèce

—RUE PIÉTY—

ST-HYACINTHE.

VICTOR COTE

MARCHAND DE

CHAUSSURES
 Place du Marché, St-Hyacinthe,
 M. Victor Côté a l'honneur d'intimer ses anciens amis et le public en général qu'il vient de réouvrir son Magasin de Chaussures dans le bloc de M. Cadoret, porte voisine de MM. Brousseau et Bergeron.
 à 29-8-91.